



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE
LE SOLEIL

QUÉBEC, LE JEUDI 22 MAI 1997

www.lesoleil.com

OPÉRATION ROMA

Carcajou frappe

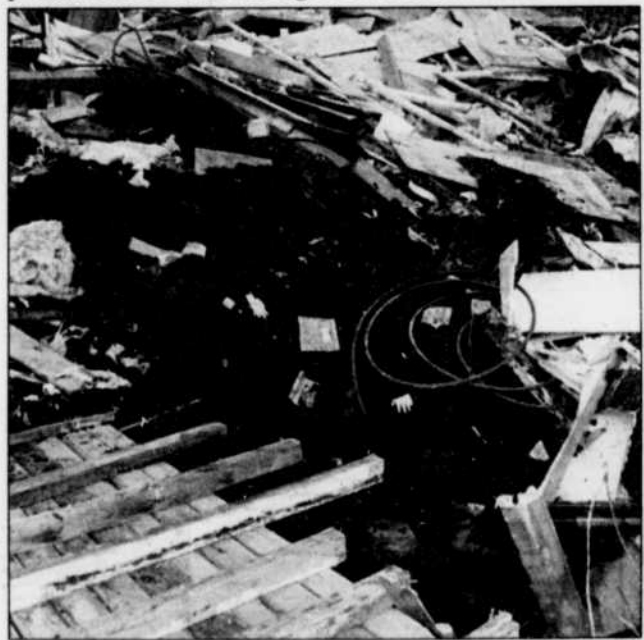
562 policiers font 57 perquisitions chez les Rock Machine dans 24 villes

CLAUDE VAILLANCOURT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Carcajou a fait mouche contre les Rock Machine, hier, en arrêtant ses principaux dirigeants, en saisissant leurs biens, dont leurs repères de Québec et de Montréal, et, comble de satisfaction, en trouvant 650 livres de dynamite dans un chalet abandonné de Sainte-Brigitte-de-Laval.

Le raid de Carcajou, planifié depuis plusieurs semaines, a réuni 562 policiers qui, dans 24 villes, ont mené 57 perquisitions. À cela s'ajoute la mise sous séquestre d'une quinzaine d'immeubles alors que 25 autres types de biens, surtout des automobiles, ont été saisis.

Dans la région de Québec, ils étaient environ 175 à foncer, dès les petites heures du matin, au cœur de la bande ennemie des Hell's Angels. Une heure plus tard, la horde de policiers faisait de même à Montréal. L'entrée en scène du groupe montréalais a subi un léger retard en raison de l'embou-



C'est dans ce qui reste de ce chalet de Sainte-Brigitte-de-Laval que les policiers de Carcajou ont retracé en deux coups 650 livres de dynamite.

teillage monstre causé par un homme qui menaçait de se suicider sur la structure supérieure du pont Jacques-Cartier.

Mais c'est dans le secteur du bunker des Rock Machine, au 1487, boulevard Raymond, à Beauport, que la rafle a été la plus payante.

Claude «Ti-Loup» Vézina, le chef des Rock Machine à Québec, a d'abord été tiré de son lit, à sa résidence du 28, des Gallets, à Sainte-Brigitte-de-Laval.

En passant, celle-ci fait bien plus les 88 110 \$ que la valeur inscrite au rôle d'évaluation de la municipalité. En arrivant sur les lieux, les policiers ont dû faire preuve de diligence pour tromper les chiens qui gardent la propriété.

Son principal associé et numéro 2 du gang, Dany Légaré, du 41, boulevard du Lac, dans la même localité, a connu aussitôt le même sort. Se prévalant des dispositions du code criminel, l'escouade Carcajou s'est du coup emparé, pour une période de 90 jours, de la maison qu'il possède. Évaluée à 71 310 \$, elle est, selon les policiers, un produit de la criminalité.

Pendant cette période de trois mois, les propriétaires des immeubles mis sous séquestre n'ont aucunement droit de s'en départir.

D'autres immeubles dont la propriété est partagée par Lévesque et Légaré ont également été saisis: la maison de 110 530 \$ qu'ils possèdent aux 21 et 21-A, des Merisiers, à Sainte-Brigitte, de même qu'une maison de cinq logements sur la rue Saint-Joseph-Est, à Québec. Cette propriété, d'une valeur de 303 000 \$, accueille un commerce appelé «L'épicerie du passant».

Le local du groupe, d'une valeur de 92 000 \$, est enregistré au nom d'une compagnie à numéros dont Vézina et Légaré

Voir CARCAJOU en A 2 ►

AUTRES TEXTES

- L'Allier avait été prévenu Page A 3
- Le maire Blondin envie les autres Page A 3



Un policier de Carcajou escorte Claude (Ti-Loup) Vézina, le chef des Rock Machine de Québec, jusqu'à une voiture de police.

Saisie de 650 livres de dynamite

Les poseurs de bombes à court de munitions

CLAUDE VAILLANCOURT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Les poseurs de bombes risquent maintenant d'être à court de munitions.

«Ça nous rend heureux et ça va rendre la population heureuse», jubilait hier l'agent Réal Ouellet, de la Sûreté du Québec, à l'instant où il apprenait qu'une deuxième cache de dynamite venait d'être retrouvée dans un chalet abandonné, au 15, rang Saint-Léon, à Sainte-Brigitte-de-Laval, portant ainsi à 650 livres la quantité d'explosifs retrouvés à cet endroit.

Selon des sources du SOLEIL, la découverte de cette cache est d'autant plus éclatante que le chalet en question aurait été loué il y a plusieurs mois au chef du groupe des Rock Machine de Québec, Claude «Ti-Loup» Vézina.

Policiers de la Sûreté du Québec, de la Gendarmerie royale du Canada et de la sûreté municipale de Québec se montraient très discrets sur le sujet, voulant réserver leurs commentaires pour une conférence de presse qui se tiendra ce matin au quartier général

Les
explosifs
pourraient
provenir de
Rimouski

de la SQ, à Québec. Le chalet en question est situé dans un endroit discret, dans un rang accessible par la rue Pépinière. Son toit s'est effondré sous l'accumulation de la neige pendant l'hiver.

Forts de certaines informations, les policiers s'y sont rendus pour entreprendre les fouilles qui ont nécessité l'aide d'une pelle mécanique. En milieu d'après-midi, ils trouvaient une première cargaison de 400 livres de dynamite.

«Elle est semblable à celle qui a été volée à la compagnie Dyno Nobel, de Rimouski», faisait remarquer le caporal Marc Richer, de la GRC.

C'est cette dynamite qui, de l'avis des experts de Carcajou, a servi à commettre la majorité des attaques à la bombe contre les installations des Hell's Angels au Québec depuis le début de la guerre des gangs de motards.

Voir SAISIE en A 2

La pointe des pieds dans l'eau

WINNIPEG — «On ne rit plus!» Nous sommes en territoire sinistré. Les politiciens passent au Manitoba sur la pointe des pieds. Mais dans les marais inondés et la boue, c'est compliqué de faire campagne sans se mouiller ou se salir les chaussures.

«C'est vrai qu'il n'y a rien à gagner à être là», me disait Alexa McDonough hier matin. «Damned you do, damned you don't!» comme disent les Anglais.

Preston Manning est presque passé inaperçu au début de la semaine. Mais quand le premier ministre a débarqué, mardi, il s'est fait recevoir comme un chien dans un jeu de quilles. Il faut dire qu'une réunion du cabinet fédéral,

vendredi dernier, laissa croire que le chef du gouvernement arriverait ici avec de bonnes nouvelles.

«Pas d'excuses. Ni d'argent» titrait le «Winnipeg Sun». «Le premier ministre a laissé le carnet de chèques

Voir PIEDS en A 2 ►

AUTRES TEXTES

- La question autochtone Page A 7
- Investisseurs négligés Page A 7
- L'effet boomerang Page A 7
- Dur pour Manning Page A 9
- Mise en garde Page A 9
- La cause d'abord Page A 10



Michel
Vastel

MVastel@lesoleil.com

OTTAWA

Dehors les seins nus

CHARLES THÉRIAULT
Le Droit

Les filles et les femmes âgées de 10 ans et plus ne pourront pas se baigner seins nus dans les piscines intérieures de la Ville d'Ottawa, mais, elles auront la liberté de le faire sur les plages.

Le conseiller Allan Higdon, qui a combattu la politique de laissez-faire de la Ville au sujet des baigneuses aux seins nus, a obtenu partiellement gain de cause, hier, au conseil municipal. C'est par un vote serré de six contre cinq que le conseil municipal a approuvé une mesure semblable à celle que la Ville de Kanata a adoptée.

Des affiches seront posées dans le voisinage des piscines de la ville afin d'informer les femmes qu'elles doivent porter un costume de bain leur couvrant les

seins. Celles qui contreviendront au règlement seront priées de quitter les lieux. Si elles refusent, la police pourra les y forcer ou les arrêter.

Dans le cas des plages, le conseil a dû se résoudre à la non-intervention car la cour d'appel de l'Ontario a clairement établi dans le cas de Gwen Jacob, qu'il n'y a rien d'illégal à se promener la poitrine dénudée, sur une plage, dans la rue ou dans un parc.

Allan Higdon jubilait après le vote. Il n'avait pas la majorité des conseillers de son bord la semaine dernière, mais l'avalanche d'appels reçus a convaincu ses collègues Jim Watson et Karin Howard de se ranger de son côté.

Le maire Holzman a aussi voté en faveur de la résolution, de même que les

Voir SEINS en A 2

LA MÉTÉO



Maximum 13, Minimum 4

Nuageux avec 60 % de possibilités d'averses. Demain, ciel variable. Averses probables. Détails page C 2.

QUÉBEC, 101e ANNÉE, NO 142

FLORIDE, 1,65 \$ US

MONTREAL OTTAWA 70c PLUS T.P.S. T.V.Q.

60c PLUS T.P.S. T.V.Q.

HYDRO-QUÉBEC 5.50%*
3 ans

MIDLAND WALWYN
652-8011 • Le sens des valeurs • 1-800-463-8317
*Taux sujet à changement sans préavis FCPÉ

SAISIE Bonus

Suite de la Une

« Il y avait aussi une bonne quantité de produits chimiques, des détonateurs et des appareils de contrôle à distance », a ajouté le policier.

Pour les policiers de Carcajou, c'était déjà l'euphorie. « C'est un bonus que nous prenons avec plaisir », chantonnait le caporal Richard Boudon, de la SQ à Montréal.

Mais quand, deux heures plus tard, les experts en explosifs trouvaient une autre quantité de 250 livres d'explosifs, le centre d'opération de Carcajou aurait pu exploser.

Le 7 mars, dans une entrevue exclusive au SOLEIL, le sergent Guy Ouellet, une sommité en matière de renseignements sur les bandes de motards, indiquait que les gens de Québec vivaient « sur une véritable poudrière », 25 des 30 caisses de dynamite volées en novembre 1995 à l'entrepôt de la compagnie Dyno Nobel étant toujours en possession des Rock Machine, l'organisation responsable, à son avis, de la pose des bombes.

25 CAISSES

Vingt-cinq caisses de dynamite, c'était plus de 1200 livres d'explosifs.

Depuis cette déclaration, quelques bombes ont explosé à Québec et Montréal, et les policiers étaient toujours à la recherche du dangereux butin.

Ils en ont retrouvé plus de la moitié dans la seule journée d'hier.

NUMÉROS CHANCEUX

6/49

tirage du 21-05-97

3-12-21-24-37-45

(complémentaire)

28

EXTRA

006281

LA QUOTIDIENNE

tirage du 21-05-97

1-7-9

6-5-7-5

BANCO

tirage du 21-05-97

3-4-5-11-13-24-25-29-31-35-38-47-48-49-51-59-64-66-68-70

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A

La Capitale.....3 à 6
Le Québec et le Canada.....7 à 14
Le Monde.....15

CAHIER B

Questions d'argent.....1 à 14
Bourses.....9 et 10
Opinions.....12 et 13

CAHIER C

Le Monde Magazine.....1 et 2
Arts et spectacles.....3 à 12
Vos agenda.....4
Ce soir à la télé.....2
Annonces classées.....5 à 10
Décès.....10 et 11

CAHIER D SPORTS

Statistiques.....2 et 4
Jeux et B.D.....7

SERVICES

Abonnements.....686-3344
Annonces classées.....686-3311
Carrières et Professions.....686-3270
Internet.....www.lesoleil.com
Promotion.....686-3342
Publicité Détaillants.....686-3435
Publicité générale.....686-3270
Rédaction.....686-3394
Renseignements.....686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randoin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

LE TRENTÉ ET UN®



BOXEUR COTON MINI CARREAUX
10.99

L'EXCLUSIVITÉ DU 31. POUR LA DÉTENTE, OPTÉZ POUR LE CONFORT D'UN BOXEUR PUR COTON À PETITES CARREAUX TEXTURÉS EN TONS CONTRASTANTS DE JAUNE ET MARINE OU ROYAL OU MARINE. P.M.G.T.G. RÉG. 15.00*

la maison
simons
PLAZA 575 MONTRÉAL GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC

CARCAJOU Chalet de Vézina

Suite de la Une

sont les actionnaires avec un autre Rock Machine, Denis Belleau. Celui-ci a évidemment été saisi.

À Bonaventure, des policiers ont fait également main basse sur le chalet de la conjointe de Vézina.

En tout et partout, Carcajou a mis sous séquestre des propriétés d'une valeur de 664 500 \$ dans la région de Québec alors qu'à Montréal, le local vaut 350 000 \$.

« On a installé un système d'alarme et de caméras vidéo au local pour en assurer la sécurité », confiait en après-midi l'un des porte-parole de Carcajou, l'agent Réal Ouellet, de la Sûreté du Québec. « On a placardé les issues, changé les serrures et placé des blocs de ciment à l'entrée de la propriété pour décourager les personnes de s'y rendre ».

Un autre membre important des Rock Machine de Québec, Marcel « Le maire » Demers a été arrêté durant la rafle. Domicilié au 184, avenue Sainte-Brigitte, Demers, président-fondateur du grou-

pe dans la région, a été inculpé pour possession d'un Beretta 9 mm. chargé. Demers, l'on s'en souvient, a fait l'objet d'une tentative d'assassinat le 14 novembre 1996, non loin du local des Rock Machine. Un tireur, non identifié, l'avait visé d'au moins cinq balles.

Un véhicule tout terrain, rapporté volé, a été trouvé sur son terrain.

Le porte-parole de la GRC, le caporal Marc Richer, croit que cette opération pourrait mettre un terme à la guerre des motards. « Nous essayons de mettre fin à ce genre d'activités, d'arrêter les explosions, les assassinats. C'est le public qui le demande. Je crois que cela aura un impact ».

Sa collègue, Darie Bertrand, de la sûreté municipale de Québec, précise que Carcajou travaille sur ce dossier depuis septembre dernier. Les saisies, a-t-elle précisé, n'ont pas été effectuées en vertu de la nouvelle loi fédérale. Les policiers sont plutôt intervenus en vertu d'amendements apportés l'an dernier au Code criminel en ce qui concerne les produits de la criminalité.

SEINS Débat de deux heures

Suite de la Une

conseillers Ron Kolbus, Brian Mackey et M. Higdon lui-même.

La proposition d'Allan Higdon a reçu l'assentiment des fonctionnaires de la Ville qui avaient pourtant écrit dans un rapport étudié la semaine dernière, que toute interdiction à cet égard serait difficile à appliquer. Certains conseillers ont rappelé que le rôle du gardien de piscine est de veiller à la sécurité des baigneurs et non pas de s'occuper de leur tenue vestimentaire.

Il a fallu deux heures aux membres du conseil d'Ottawa pour en venir à prendre une décision et le débat a été ponctué d'échanges savoureux.

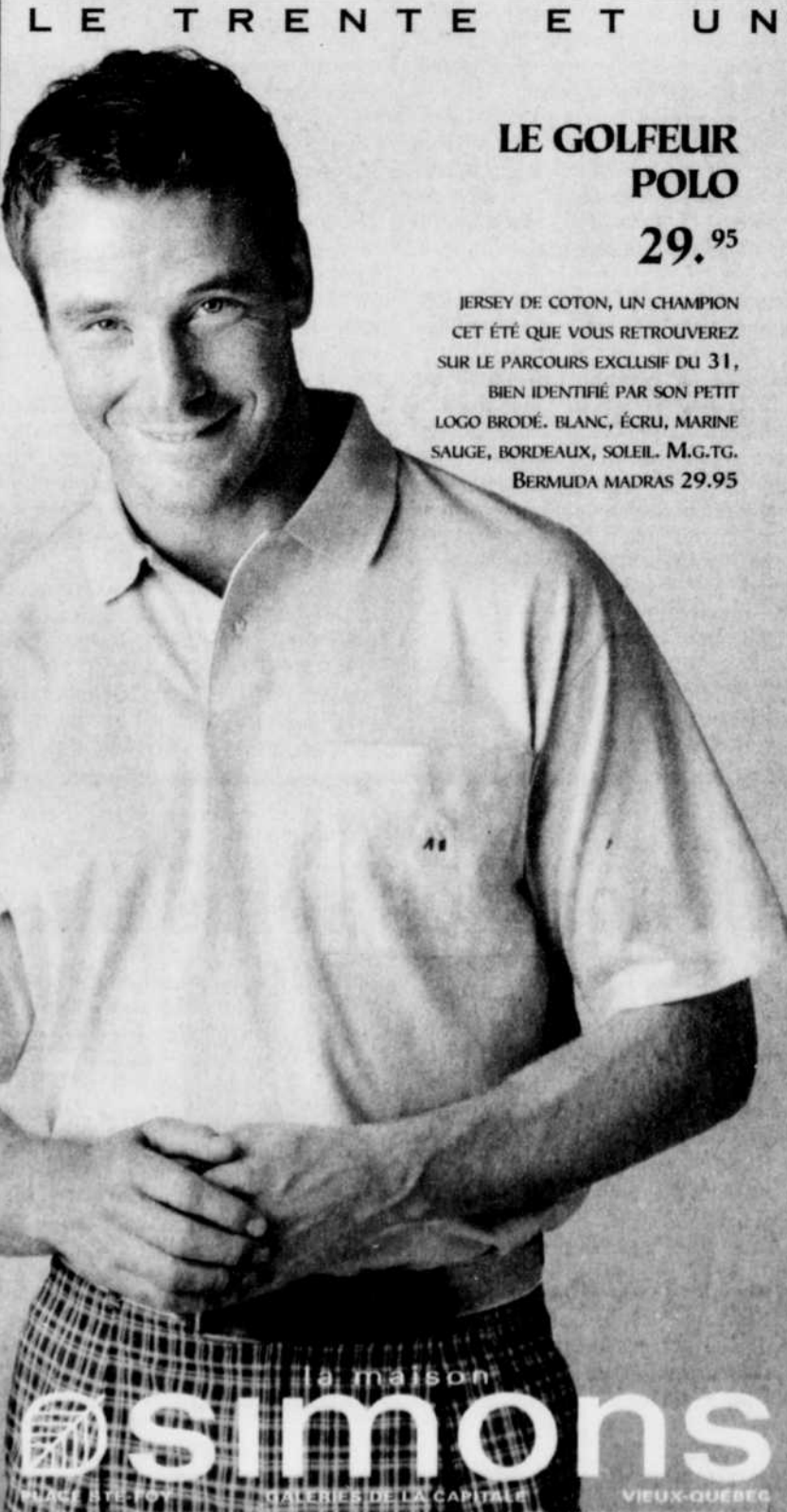
La conseillère Joan Wong a été la plus virulente lorsqu'elle a blâmé la quinzaine de journalistes présents d'avoir créé de toutes pièces un débat sur un sujet qui ne pose pas problème.

« Vous devriez avoir honte. La semaine dernière, on était en plein festival des tulipes, on avait des visiteurs de partout dans le monde, dont du Japon et tout ce qu'on trouvait dans les journaux c'était des articles sur cette histoire de baigneuses aux seins nus. Nous venons tout juste de discuter de la diminution des taxes payées par le gouvernement fédéral qui vont affecter notre ville, mais la presse n'en a que pour les

seins nus. Je vous défie d'en trouver des baigneuses aux seins nus cet été. Il n'y en a pas de problème et sans l'attention que les médias y ont accordée, le sujet serait passé totalement inaperçu. Maintenant que tout le monde en parle, certaines femmes vont vouloir mettre le règlement à l'épreuve mais c'est tout. Il n'y avait pas de problème, pas de nouvelle, mais on en a créé une nouvelle. Les médias passent leur temps à dire que l'on sur-réglemente mais lorsqu'on ne réglemente pas, ils nous le reprochent », a lancé Mme Wong, furieuse. Ron Kolbus a aussi déploré l'attention exagérée qu'ont accordée les médias à toute cette histoire.

Son collègue Richard Cannings a ajouté une touche d'humour en proposant de remplacer les affiches demandant aux femmes de couvrir leurs seins par des pictogrammes montrant des seins de femmes recouverts d'un trait oblique, montrant clairement que c'est interdit. « Durant les années 1920, même les hommes devaient porter un costume de bain couvrant le haut du corps. Après ce furent les bikinis qui ont fait scandale et aujourd'hui certains costumes de bain se sont guère plus qu'une petite pièce de vêtement tenue par un fil de soie dentaire. Les mentalités changent », a déclaré M. Cannings.

LE TRENTÉ ET UN®



LE GOLFEUR POLO
29.95

JERSEY DE COTON, UN CHAMPION CET ÉTÉ QUE VOUS RETROUVerez SUR LE PARCOURS EXCLUSIF DU 31, BIEN IDENTIFIÉ PAR SON PETIT LOGO BRODÉ. BLANC, ÉCRU, MARINE SAUGE, BORDEAUX, SOLEIL. M.G.T.G. BERMUDA MADRAS 29.95

la maison
simons
PLAZA 575 MONTRÉAL GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC

PIEDS McDonough

Suite de la Une

à la maison » de commenter le *'Free Press'*. Bref, ici on n'a manifestement pas pardonné à Jean Chrétien d'avoir déclenché des élections. « C'est vrai que ce n'est pas facile pour le premier ministre, compatit Alexa McDonough. Mais c'est lui qui a créé ce problème ».

Depuis que le chef des néo-démocrates annonçait, dès la première semaine de campagne, qu'elle suspendait toute activité politique dans la province, les chefs des autres partis nationaux se sont tenus loin de Winnipeg. Parfois, en passant dans le ciel à quelques milliers de pieds d'altitude, l'avion des chefs battait de l'aile tandis que les journalistes braquaient leurs caméras vers « la mer Rouge » à travers le hublot.

Bien que la rivière se soit maintenant remise au lit, le terrain reste glissant pour les chefs politiques. Manning a « plongé » le premier, si on peut dire, profitant d'un arrêt obligatoire, dimanche, sur la route du débat en français, pour faire le plein de kérosène. Sa visite, en plein milieu de la fête de la Reine, est carrément passée inaperçue.

C'est le premier ministre qu'on attendait, avec le gros chèque. Mais la bureaucratie fédérale ne bouge pas aussi vite que ça, même pour un programme qui prévoit la distribution d'indemnités aux victimes de catastrophes naturelles selon une formule purement mathématique. Le gouvernement de la province avait d'ailleurs annoncé qu'on s'était entendus sur un montant de 270 millions \$.

Si le premier ministre s'était présenté avec un chèque, on l'aurait accusé d'opportunisme. Mais, comme l'admettent ses propres adversaires, il n'y a rien à gagner non plus à trop le critiquer. Alexa McDonough a par exemple commencé la journée d'hier en dénonçant le gouvernement: « Les libéraux ont abandonné les Manitobains durant les inondations [sic]. Les Manitobains abandonneront les libéraux à leur sort le 2 juin. » Deux heures plus tard, après une rencontre avec ses propres candidats, elle baissait le ton: « Il ne faut pas trop avoir l'air de chercher à profiter de la situation », admettait-elle.

Ce que les Manitobains ont d'abord retenu de cette campagne électorale, c'est l'image d'un premier ministre lançant un sac de sable — un seul! — aux bénévoles affairés à consolider une digue. Conscients de l'effet négatif créé par cette *'photo opportunity'*, les organisateurs locaux prétendent qu'on a mis le sac dans les mains de Chrétien à son insu et qu'il n'avait d'autre choix, pour s'en débarrasser, que de le passer à quelqu'un d'autre. Avec l'équipe de policiers qui ne le lâchent pas d'une semelle à clous, cela n'a pas l'air très plausible.

« Ce fut une campagne à basse intensité », avoue de son côté le député Bill Blaikie (NPD). D'ailleurs, ce n'est qu'en fin de semaine qu'on a commencé à planter les pancartes dans le sol détrempé et le gazon des parterres.

La presse locale est tellement fatiguée d'écrire des histoires sur les inondations qu'elle n'a pas posé une seule question hier, au cours d'une rencontre d'une demi-heure avec Jean Charest. De toutes façons, Jean Chrétien avait décidé, avec la complicité des médias nationaux, que la question brûlante de l'heure serait le contrôle des armes à feu. Mais comme le chef conservateur sillonnait hier les Prairies, une région où tout le monde s'oppose au projet du gouvernement, il s'en est tiré assez facilement.

Plus embarrassant aurait pu être le fait qu'il profitait aussi de son passage à Winnipeg pour ramasser des fonds... Pour financer sa propre campagne plutôt que la reconstruction des villages sinistrés. Mais les Manitobains sont tellement blasés sur l'attitude des politiciens qu'ils ne s'en sont même pas formalisés.

Le Parti conservateur a retrouvé les grandes foules des beaux jours dans les Prairies. D'ailleurs, j'ai retrouvé hier au Manitoba un Jean Charest qui commence à se prendre pour un gagnant: il se fait presque aussi rare que Jean Chrétien au point où les journalistes qui l'accompagnent ont fait grève dans leur autobus jusqu'à ce que 'Monsieur' leur accorde un entretien. Ce n'est peut-être plus « le parti de Brian », mais c'est déjà « une campagne à la Mulroney »...

LE TRENTÉ ET UN®



SAFARI MILITAIRE
159.95

PERSONNALITÉ FORTE DE LA VESTE D'ÉTÉ LIN ET VISCOSE À TEXTURE QUADRILLÉE, DE FORME CHEMISE CARRÉE AVEC GRANDES POCHES RABAT ET SOUFFLET. TAILLE. P.M.G.T.G. RÉG. 195.00* PANTALON LIN ET COTON 69.95

la maison
simons
PLAZA 575 MONTRÉAL GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC



LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS



RAZZIA CHEZ LES ROCK MACHINE

L'Allier avait été prévenu

Le chef de police de Québec heureux et soulagé

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

■ QUÉBEC — «Je suis un citoyen soulagé et un directeur heureux», a déclaré le chef de police de Québec, Richard Renaud, après le «grand coup» donné aux Rock Machine. Un sentiment partagé par le maire Jean-Paul L'Allier, qui avait été mis dans le secret de l'opération quelques heures avant son déclenchement.

L'une des plus grosses interventions policières jamais menées au Québec a nécessité l'emploi de moyens considérables. Tant en termes d'hommes que d'équipements. Elle a aussi nécessité une parfaite synchronisation.

Près de 560 policiers y ont pris part, dont 175 dans la région de Québec. Ces 175 policiers se sont réunis à 5 h 30, hier, au Club social Victoria, près du quartier général de la police de Québec.

C'est à cet endroit qu'ils ont été affectés à leur mission. La plupart connaissaient leurs «cibles» depuis quelque temps. On s'est surtout assuré qu'ils étaient tous là. La même chose s'est passée, pratiquement au même moment, à Montréal.

Richard Renaud attendait cet instant depuis près d'un an, depuis qu'il a été nommé directeur de la police de Québec. LE SOLEIL a pu lui parler alors que les policiers étaient encore en train de fouiller le repaire des Rock Machine, à Beauport.

«Tout le monde avait hâte que quelque chose se passe», a-t-il reconnu en faisant référence aux attentats qui ont ensanglanté la région depuis trois ans. C'est ici que la guerre des gangs

a fait le plus de ravages et provoqué le plus de réactions.

M. Renaud s'apprêtait d'ailleurs à téléphoner à Jean-Paul L'Allier lorsque LE SOLEIL l'a joint à ses bureaux. Il devait l'informer des derniers développements.

Le maire L'Allier a par la suite confié qu'il avait été prévenu qu'une vaste opération se préparait, une information qu'il a obtenue quelques heures avant l'assaut. Il se félicite des résultats.

«Qu'un des deux belligérants ait été abîmé de cette façon est un succès», a-t-il affirmé. Il s'est réjoui de ce qu'en plus des arrestations, les policiers aient procédé à des saisies de biens présumément obtenus grâce à de

l'argent sale.

«Les gens étaient impatients. Beaucoup attendaient des résultats et ne comprenaient pas pourquoi ils tardaient. Aujourd'hui, on constate qu'on avance. Pas à pas peut-être, mais on avance.»

Tirant la couverture de son côté, il a rappelé que l'escouade Carcajou, à l'origine de l'offensive, a été remise sur pied dans la région de Québec grâce à l'intervention de son administration.



La luxueuse maison du chef Claude «Ty-Loup» Vézina, à Sainte-Brigitte-de-Laval, a été saisie par les policiers.

«Il a fallu réveiller M. Perreault (le ministre québécois de la Sécurité publique)», a fait remarquer M. L'Allier.

TRIBUNAL

Cette escouade a d'ailleurs encore pas mal de pain sur la planche. Les Hell's Angels s'attendent certainement à ce que les policiers leur servent la même médecine qu'aux Rock Machine.

D'ici là, et même après, le Groupe ré-

gional d'intervention sur le crime organisé (Grico) poursuivra son travail de surveillance des bars louches, même si pas mal d'entre eux ont fermé leurs portes depuis le début de l'année.

«On doit maintenir le même niveau de pression. Ce n'est ni le temps de baisser les bras, ni de fléchir», a souligné le maire.

Son homologue Jacques Langlois, de Beauport, la ville où le repaire des

Rock Machine était installé jusqu'à hier matin, s'est montré prudent. «Nous avions réclamé des outils au cours des derniers mois. C'est sûr qu'on est heureux des actions posées. Mais attendons de voir comment tout ça se concrétisera devant les tribunaux.»

Le ministre Robert Perreault a pour sa part refusé de commenter l'intervention, notant qu'elle était du ressort exclusif des policiers.



Marcel Demers (au centre), le fondateur des Rock Machine à Québec, a été arrêté par les policiers.



Un policier installe une caméra de surveillance au local des Rock à Beauport.



Durant l'après-midi, des policiers de la SQ mettaient sous séquestre le chalet que la conjointe du chef des Rock Machine possède à Bonaventure, en Gaspésie. Les policiers avaient d'abord fait fausse route, puisque le mandat original donnait l'adresse de l'hôtel de ville de Bonaventure...

SAINT-NICOLAS

Le maire Blondin envie les autres

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

■ SAINT-NICOLAS — L'opération contre les Rock Machine a fait des heureux du côté des élus de la rive nord de Québec. Elle a aussi fait des envieux de l'autre côté du fleuve.

Le maire de Saint-Nicolas, Richard Blondin, se range parmi eux. «J'ai hâte que la même chose se produise chez nous et le plus tôt sera le mieux», a avoué le maire lorsqu'il a été interrogé par LE SOLEIL.

La Ville de Saint-Nicolas se sent particulièrement concernée par le problème. C'est chez elle qu'est installé le chapitre régional des Hell's Angels, une organisation qu'elle souhaite voir déguerpir le plus rapidement possible.

Le sentiment de ras-le-bol s'est répandu comme une trainée de poudre parmi la population depuis que le local du groupe, rue du Pont, a été la cible d'une jeep piégée cet hiver.

M. Blondin ignore à quel moment Carcajou passera à l'action sur son territoire. «Ça ne dépend évidemment pas de moi», dit-il. D'ici là, il continuera donc de miser sur le projet de loi 125 du gouvernement québécois. Celui-ci devrait être adopté en juin.

Saint-Nicolas pourra ensuite mettre en demeure les propriétaires du local des Hell's Angels de transformer leur bunker en coquette résidence de banlieue. Théoriquement, la législation pourra en effet permettre à la municipalité d'obliger les Hell's Angels à retirer leurs vitres pare-balles et à défaire leurs murs blindés.

Ces derniers auront six mois pour s'exécuter. À moins, bien sûr, que l'escouade Carcajou soit passée à l'action d'ici là, conclut le maire Blondin.



C'est dans ce contenant blindé que les artificiers de la Sûreté du Québec ont installé les bâtons de dynamite (650 livres) qui ont été trouvés enfouis dans un terrain de Sainte-Brigitte-de-Laval, au nord de Québec. Les explosifs ont ensuite été transportés au quartier général de la SQ.

Montréal
Outaouais
Memphrémagog/Champlain
Saguenay/Lac-Saint-Jean
Fleuve Saint-Laurent

Environnement
Canada

Météo nautique / Météo plages

1 900 565-4000

Répondeur : 95 ¢/minute

«La météo à la source»

Maine
Plattsburg
Cape Cod
Atlantic City
Wildwood
Shediac et plus!



RIVIÈRE MOISIE

Quatre nouveaux témoins montagnais seront entendus

L'enquête publique répond à un besoin de « transparence »

ROBERT SAVARD ET CLAUDETTE SAMSON
Le Soleil

■ **SEPT-ÎLES**— Les Montagnais de Uashat et Maloténam, qui entendent faire « toute » la lumière sur l'affaire de la rivière Moisie, présenteront quatre témoins inédits lors de l'enquête publique sur les événements de juin 1977.

C'est dans l'espoir de « vider l'abcès une fois pour toutes », que les ministres québécois Robert Perreault et Guy Chevrette ont annoncé hier la tenue de cette nouvelle enquête publique sur la mort de Moïse Régis et d'Achille Vollant, hier. Les nouveaux témoins, quatre Montagnais, n'ont jamais fait l'objet d'aucun interrogatoire. « Ils ont des choses importantes à dire, qui vont amener un éclairage nouveau sur la mort d'Achille Vollant et Moïse Régis », souligne Mme Marie-Marthe Fontaine, vice-chef du Conseil de bande et sœur d'une des victimes.

À LEUR DEMANDE

Fait assez surprenant, ce sont les individus eux-mêmes qui ont sollicité la

permission d'être entendus. Ce qui raffermait, selon Mme Fontaine, le sérieux des prétentions de la communauté montagnaise. « Nous avons toujours soutenu que tout n'a pas été dit dans cette affaire. Ces témoignages nouveaux en seront la preuve », a-t-elle souligné. L'annonce de la tenue d'une enquête publique sur les événements de 1977 est toutefois accueillie avec une joie sans bornes. « C'est le plus beau cadeau qu'on pouvait nous faire cette année, se réjouit Mme Fontaine. Cela nous aide à reprendre confiance dans le gouvernement, pour ce qui est de nos droits. »

Pour la sœur de Moïse Régis, il n'est pas question de détruire qui que ce soit sur la place publique, mais de permet-

tre à plusieurs familles de tout simplement retrouver le sommeil. « Nous ne voulons que savoir ce qui s'est réellement passé. Pour le reste, ce sera la responsabilité du gouvernement », dit-elle.

QUATRE ENQUÊTES PLUS TARD...

Quatre enquêtes et presque 20 ans jour pour jour plus tard, les Montagnais de Uashat et Maloténam, sur la Côte-Nord, obtiennent donc ce qu'ils réclament depuis si longtemps.

Alors que les enquêtes précédentes ont toutes conclu à une mort par noyade accidentelle, les autochtones ont toujours cru qu'elle était survenue à la suite d'une altercation avec deux garde-pêche.

La tenue de l'enquête publique répond à un souci de « transparence » face à l'administration de la justice, a indiqué le ministre de la Sécurité publique, Robert Perreault, lors d'un point de presse.

Son collègue responsable des Affaires autochtones, Guy Chevrette, a pour sa

part souligné l'importance pour le gouvernement de rétablir de meilleures relations avec la communauté autochtone. Les Montagnais avaient notamment menacé Québec d'un « été chaud » sur la Côte-Nord.

C'est le juge Yvon Roberge, ancienement de la cour du Québec, qui mènera seul cette enquête. Son mandat est en vigueur depuis hier, et il devrait commencer ses travaux aussitôt que possible, ont indiqué les ministres, qui espèrent avoir le rapport sur leur bureau à l'automne.

LE JUGE ROBERGE

Le juge Roberge est présenté comme ayant une bonne connaissance du milieu autochtone, pour avoir fait partie pendant quelques années de la cour itinérante du Grand-Nord.

Son mandat porte particulièrement sur la soirée et la nuit ayant précédé le décès, la « noyade » comme telle, et la découverte des corps.

Ce mandat relativement restreint a suscité des interrogations chez les journalistes, compte tenu que bien

d'autres événements s'étant produits dans les semaines suivantes avaient aussi semé des doutes dans l'esprit des proches. C'est le cas notamment de ce qui s'est passé avec la chaloupe des deux Amérindiens.

Le ministre de la Sécurité publique a soutenu que le juge Roberge aurait toute latitude pour questionner les faits et personnes pouvant l'éclairer sur les causes et circonstances de ces décès, et que la définition du mandat ne visait qu'à éviter que l'enquête ne s'éternise outre mesure.

Enfin, le ministre Perreault a réitéré sa satisfaction face à l'enquête de la sûreté municipale de Québec, menée l'année dernière, à la suite de laquelle il avait d'ailleurs déclaré le dossier clos.

Toutefois, les conditions particulières d'une enquête policière, qui ne permettent pas le contre-interrogatoire des témoins, ni au public et aux proches des victimes de prendre connaissance de son contenu, ont laissé trop de doutes dans l'esprit de la population, a-t-il ajouté.

Marc Alarie convoite le poste de maire de St-Augustin

Une équipe complète de conseillers présentée au public

BENOÎT ROUTHIER
Le Soleil

SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAUURES — Le conseiller Marc Alarie a présenté hier l'équipe de candidats avec laquelle il s'en va en élections pour devenir maire de Saint-Augustin-de-Desmaures en novembre.

Il compte deux autres conseillers, soit MM. Raymond David, du quartier Lahaye, et Marcel Filteau, dans le quartier du Lac. Les nouveaux venus sont Mme France Hamel, du secteur Haut Saint-Laurent, et MM. Jacques Breton, des Côteaux, Denis Dubois, des Bocages et Pascal Van Nieuwenhuyse, du quartier Portneuf.

Pour l'instant il est le seul candidat à la mairie augustinoise. Mais le conseiller Raymond Bernier pourrait annoncer ces jours prochains qu'il se porte candidat à la mairie,

avec ou sans équipe. M. Bernier termine son deuxième mandat comme conseiller et a toujours de l'intérêt pour la chose municipale. Il juge qu'une crise importante se prépare du côté des villes de banlieue et qu'il faut des gens d'expérience pour la traverser.

M. Alarie, un employé de la Commission santé et sécurité au travail (CSST), veut, avec son équipe, consulter les Augustinois(e)s au cours de l'été pour « figurer » son programme électoral afin qu'il reflète bien les besoins de la population. La politique familiale et le contrôle des finances de la municipalité sont deux points importants pour ce candidat à la mairie. Mais il pense aussi à l'agriculture, à une politique d'achat « chez nous », au tourisme et à fournir des accès au fleuve aux citoyens. Ainsi il pense à un aménagement éventuel du parc des Hauts Fonds. Il nourrit encore un projet qu'il qualifie d'important pour le parc industriel qui génère bon an mal an 1,5 million \$ de profits nets à la municipalité.

Au niveau régional M. Alarie se fait prudent. Les regroupements de services et les fusions ? Il faut voir d'abord si les citoyens de Saint-Augustin ont quelque chose à y gagner. En ce qui a trait à l'idée de faire participer la banlieue à la solution des problèmes financiers des villes-centres, le politicien veut bien adhérer au principe, en autant que la banlieue aura part aux décisions.

Il veut bien aussi que les équipements dits régionaux soient payés par la région en autant que le vocable région signifie plus que la CUQ, soit qu'il comprenne aussi la Rivière-Sud, entre autres.

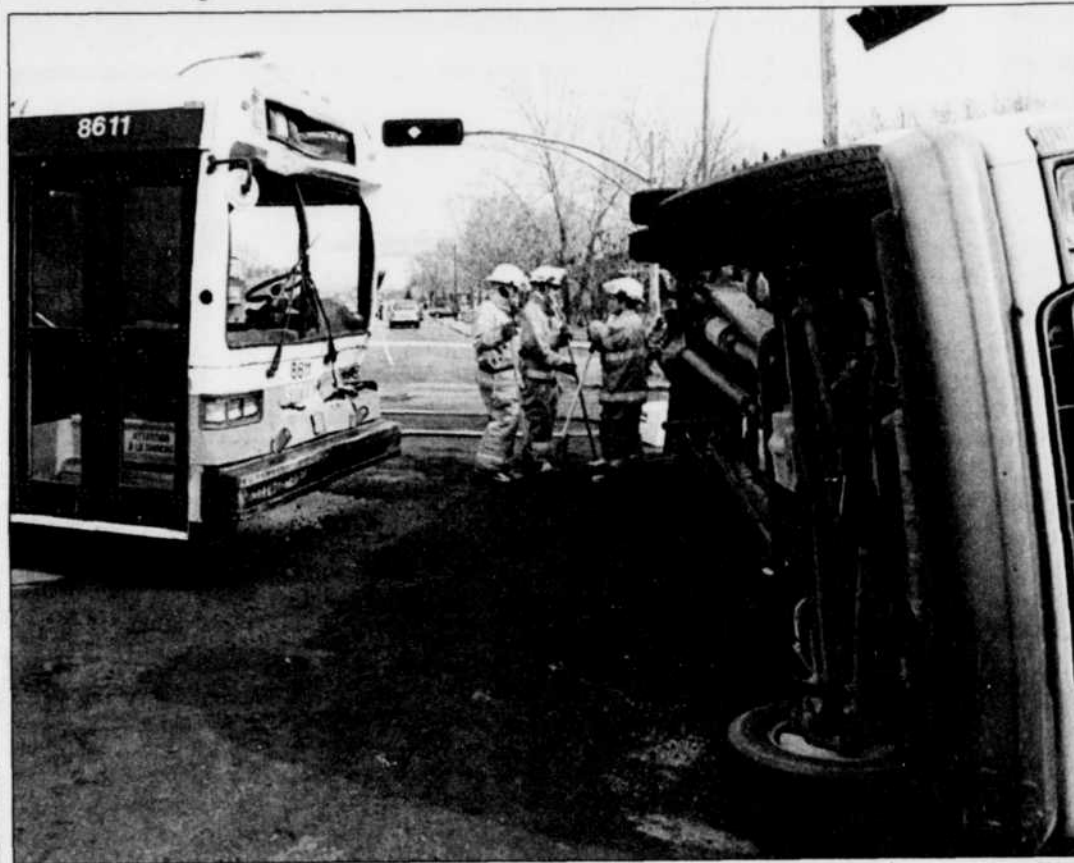
Par ailleurs, en ce qui touche le transfert de 500 millions \$ de responsabilités gouvernementales aux municipalités, l'Augustinois semble partager l'opinion des élus de la banlieue de Québec et d'autres villes-centres qui se sont réunis la semaine dernière pour protester contre l'attitude du ministre des Affaires municipales Rémy Trudel.

Au point qu'à la prochaine assemblée du conseil municipal de Saint-Augustin, M. Alarie proposera une résolution pour que sa municipalité joigne cette coalition ad hoc de la banlieue.



Marc Alarie

Projeté à travers le pare-brise



COLLABORATION SPÉCIALE STÉPHANE VERREAU

Un chauffeur de la STCUQ a eu la peur de sa vie, hier après-midi, à l'intersection du chemin Sainte-Foy et de la rue de Brabant, à Sainte-Foy quand son mastodonte a heurté un camion de plein fouet. Sur le coup, le chauffeur d'autobus a été projeté à travers le pare-brise de son véhicule et a abouti contre le camion qui venait tout juste de se renverser sous la force de l'impact. Fort heureusement, le chauffeur n'a subi que des blessures mineures et un choc dont il parlera longtemps quand sa guérison sera complète. C. V.

CHUTES DE LA CHAUDIÈRE

Le milieu tient toujours au projet de minicentrale

PIERRE PELCHAT
Le Soleil

LÉVIS — Malgré la fin de non-recevoir du ministre David Cliche au projet de centrale hydroélectrique aux Chutes de la Chaudière, le préfet de la MRC du même nom, M. Gilles Boutin, n'entend pas lâcher prise.

« Le milieu est plus déterminé que jamais à mener ce projet à terme. C'est notre projet. Pas celui de quelques individus ou organismes. C'est le projet de toute une communauté, qui l'a initié et qui l'a soutenu depuis déjà quatre ans », a-t-il affirmé, hier, par voie de communiqué.

Le porte-parole des maires locaux et d'organismes socio-économiques n'indique toutefois pas la façon qu'il entend s'y prendre pour renverser la recommandation que s'approprie à faire le ministre de l'Environnement et de la Faune. Toute-

fois, cette avenue pourrait conduire à des rencontres avec d'autres ministres du cabinet Bouchard.

Par ailleurs, M. Boutin s'étonne des propos du ministre Cliche voulant qu'aucun fait nouveau n'a été porté à sa connaissance lors de la rencontre, mardi, avec une quinzaine de représentants de la rive-sud favorables au projet de la société Innergex.

« L'objectif du milieu était de permettre au ministre de mieux apprécier le projet et de remettre les pendules à l'heure en ce qui concerne certains éléments importants du dossier. Dans un document soumis au ministre Cliche, le milieu a défendu des faits qui devraient satisfaire la totalité des préoccupations que le ministre a lui-même évoqué, au cours des derniers jours, et qui semblent soutenir son argumentation », peut-on lire dans le communiqué.

EN BREF

Salon de la police

La section canadienne de l'Association internationale des policiers profite de son 15^e congrès, qui se tiendra à Québec en juin, pour tenir le premier Salon national de la police. Le public pourra assister à des démonstrations, présentations d'équipements, etc. Le salon se tiendra au Manège militaire, du 4 au 7 juin. L'entrée sera de 3 \$ par personne, et gratuite pour les enfants de 12 ans et moins. Quant au congrès de l'association, il réunira 400 délégués au Radisson, du 3 au 7 juin. L'événement amènera cependant beaucoup plus de visiteurs dans la capitale, soit plus de 4000 policiers provenant de 57 pays.

Le fisc a le bras long

Raymond Chainey, l'administrateur d'Aménagement Resto Design enr. de Charlebourg, se ramasse avec une belle facture de 81 459 \$ (plus les frais) tandis que son comptable, Émile Saad, doit maintenant 13 636 \$ (en plus des frais) au ministère du Revenu du Québec, à la suite d'une enquête. Chainey a plaidé coupable pour avoir participé, consenti ou acquiescé à l'émission de déclarations fausses ou trompeuses. Celle-ci avait omis de faire rapport et de remettre des droits exigibles de 65 167 \$. Saad a été reconnu coupable de la même accusation, mais sur un montant de 10 908 \$, soit le seul mois de janvier 1994. C. V.

RÉGIE RÉGIONALE DE QUÉBEC

Plus de 50 candidats pour 24 postes

LOUISE LEMIEUX
Le Soleil

QUÉBEC — À Québec, 53 candidats se disputent les 24 sièges du conseil d'administration de la régie régionale.

Chacune des 16 régies régionales du Québec élit aujourd'hui son conseil d'administration. Toutes les grandes décisions concernant la santé mentale et physique, les services à rendre aux jeunes ou aux personnes âgées, de même que la manière d'effectuer les compressions sont prises par le conseil d'administration des régies régionales.

Les membres du conseil d'administration de chaque régie proviennent de différents milieux, et sont élus par leur collège électoral respectif: municipalités, établissements de santé, organismes communautaires, commission scolaires, université et cégeps, organisation socio-économiques.

À Québec, le vote se fait par courrier. Les candidats font tous partie d'un conseil d'administration, qui d'un hôpital, qui d'une commission scolaire, ou d'un groupe communautaire.

LES HÔPITAUX

Les hôpitaux de courte durée, par exemple, ont droit à un siège au c.a. de la régie régionale. Quatre candidats sont en lice. Les membres de tous les c.a. des différents hôpitaux de la région ont voté par courrier, pour le candidat de leur choix.

Les organismes communautaires ont droit à quatre sièges: 12 candidats sont sur les rangs.

Du côté des organismes socio-économiques, 16 candidats se disputent les deux sièges qui leur sont réservés.

Les candidats ne doivent pas être des salariés du système de santé. « Le ministre Rochon voulait éviter que le réseau prenne les décisions concernant le réseau de santé », explique Martin Cayer, porte-parole du ministre de la Santé et des Services sociaux.

LES MÉDECINS ONT DROIT À UN SEUL SIÈGE

Un seul siège est réservé aux médecins. À Québec, seulement trois personnes de l'ancien conseil d'administration ont sollicité un nouveau mandat.

Une formation d'une douzaine d'heures est prévue par la régie régionale pour apprendre aux membres du nouveau conseil le fonctionnement du réseau socio-sanitaire de la région. Cette élection est la deuxième depuis la création des régies régionales en 1992.

Les
candidats
au conseil
choisis par
leur milieu

La maison de Mélina

«**S**hit, Re-Shit!». Excusez-moi. Je sais, c'est un gros mot. Il m'a échappé quand j'ai bêtement appuyé sur le maudit bouton verrouillant en même temps toutes les portes de la voiture. Les phares et la radio sont restés allumés et la clé fichée dans le tableau de bord! Je n'avais pas le double, bien sûr. Et j'avais l'air d'une tarte!

Ça m'est arrivé il y a une dizaine de jours, dans un quartier résidentiel de Saint-Boniface au Manitoba, devant le 375, rue Deschambault.

Tiens tiens! Je vois une lueur poindre dans votre oeil. Les génies en herbe et les affamés de littérature en ont même reconnu l'adresse. «Ça serait pas la maison où est née, a grandi, a rêvé Gabrielle Roy, notre grande romancière nationale, l'écrivaine la plus douée que ce pays ait enfantée? Ça serait pas la maison que fit construire son père Léon au début du siècle, là où sa famille vécut dans l'aisance, dans l'harmonie, avant de se disperser, fracturée, dans la rancœur et la pauvreté? Cette maison dont sa mère Mélina fut locataire, à l'étage, jusqu'au soir de sa vie?»

Oui, j'étais bien chez Gabrielle Roy, cette écrivaine élue il y a quelques semaines par les lecteurs du *Devoir* qui ont décrété que ses ouvrages devaient figurer au premier rang, dans une bibliothèque idéale, aux côtés de Yourcenar, Camus, Shakespeare, Homère, García Marquez, Saint-Exupéry, Anne Hébert, Dostoïevski, Réjean Ducharme, Michel Tremblay et Voltaire.

J'ai souvent croisé Gabrielle Roy, sur les Plaines d'Abraham, à la fin de sa vie. À l'époque où

je m'y promenais en poussant un carrosse, elle marchait lentement, soutenue par une amie. Je me suis toujours reproché de ne jamais lui avoir fait un tout petit signe de reconnaissance. Ce n'est que plus tard que les pages lumineuses de *La détresse et l'enchantement* me l'ont révélée.

En reportage au Manitoba, durant l'inondation, du siècle, j'espérais presque que les eaux vagabondes de la rivière Rouge aillent mouiller les routes mystérieuses qui la conduisent un jour jusqu'au pied d'une montagne secrète, en compagnie de sa mère Mélina; qu'elles s'écoulent jusqu'au cœur du pays magique qui a inspiré ses pages les plus déchirantes. J'avais même emporté dans mes bagages la biographie de François Ricard, au cas où.

Je n'aurais donc pu passer par Winnipeg même inondée jusqu'au menton, sans me rendre sur l'autre rive de la Rouge, sur la rue Deschambault. Devant cette porte, je me suis sentie comme une groupie d'Elvis qui arrive à Graceland.

Ça faisait bien dix minutes que j'observais la maison du trottoir opposé, essayant de retrouver le filon des pages d'or qu'elle a inspirées, la comparant à une photo prise aux environs de 1910.

L'immense galerie court toujours sur trois côtés, la petite fenêtre du grenier est identique, mais les arbres ont grandi. J'ai remarqué le tas de bois dans la cour, la pompe un peu bizarre sur le coin.



Ghislaine Rheault
GRheault@lesoleil.com

l'affiche annonçant un des logements à louer (celui de Mélina, peut-être), la peinture un peu défraîchie, la maison voisine, toute petite et toute rose, si proche qu'on pourrait presque la toucher en tendant le bras.

Mais j'ai d'abord vu la niche dressée comme une guérite sur le flanc gauche de la galerie. Et le molosse énorme, redoutable, assoupi tout à côté. C'est presque sur la

pointe des pieds que je me suis approchée pour lire la plaque commémorative posée près du trottoir. J'allais quitter les lieux quand deux colosses sont sortis de la maison voisine. Je leur ai demandé s'ils connaissaient les gens qui y habitent.

«Non. J'habite ici depuis deux mois. Je suis venu de Moncton pour chercher de l'ouvrage», a dit Normand Maillet, détruisant d'un coup une autre de mes illusions. Je croyais naïvement qu'au pays de Frank MacKenna, des jobs, il en pleuvait! «Lui, c'est Nelson, mon frère. Il habite Winnipeg depuis dix ans.» Et il se sont mis à causer en chiac, avec l'accent de la Sagouine. On a parlé des malheurs du Canadien (leur équipe!) et de Mario Tremblay. Au pays de la littérature, ils connaissent bien Antonine, leur lointaine cousine, mais pas Gabrielle, leur voisine.

Puis ils sont partis, dans leur pick-up. J'allais en faire autant, dans ma Ford Contour quand une jeune femme est sortie sur le seuil du 375. Elle s'est mise à caresser doucement le molosse. Je n'ai fait

ni une ni deux. J'ai traversé la rue et lui ai servi la litanie de mes questions. «Vous êtes locataire de la maison? Est-ce vrai qu'elle vient d'être vendue? Y a-t-il souvent des visiteurs qui s'arrêtent?»

«L'été, quand on déjeune sur la galerie, on voit parfois arriver deux ou trois autobus en même temps.» m'a dit la locataire Ann Jolly, native du Yukon. Je lui ai appris qu'un des ouvrages de Gabrielle Roy s'intitule «Rue Deschambault».

À ma grande surprise, elle a dit tout à coup...

— Vous aimeriez visiter la maison?

C'est bizarre, mais j'ai alors pensé au jour où Gabrielle Roy exilée en Angleterre a été invitée à entrer chez les Perfect, Esther et son père William, alors qu'elle se promenait à l'orée de la forêt d'Epping. Cette maison devint ensuite pour elle un havre d'écriture.

— Bien sûr, si ça ne vous dérange pas! Si vous m'attendez, je vais verrouiller la voiture.

J'ai retraversé la rue, excitée comme une puce. Et buzz sur un bouton électrique. Et buzz sur un autre, à l'aveuglette! J'ai entendu clac! Horreur! Je venais de m'embarquer dehors, sur la rue Deschambault, devant la demeure éternelle de Gabrielle Roy, sur la rive droite de la rivière Rouge au Manitoba, un jour d'inondation, au milieu de l'après-midi, alors que j'avais un texte à écrire.

«Shit et re-shit!»

Mais je ne vous ai pas encore tout dit. Si vous voulez visiter la maison avec moi et connaître le déroulement de ce minifeuilleton, je vous donne rendez-vous ici, samedi, à la même heure!

ACCIDENT DANS CHARLEVOIX

Le chauffard était fou, selon les psychiatres

DENIS GAUTHIER

Collaboration spéciale

■ LA MALBAIE — Serge Simard, le chauffard qui avait causé de sérieuses blessures à un travailleur de la voirie en circulant à haute vitesse dans une zone de travaux, a été acquitté, hier, des accusations de négligence criminelle qui pesaient contre lui.

S'appuyant sur les rapports de deux psychiatres qui affirment que l'homme souffrait de problèmes mentaux profonds au moment de commettre son geste, le juge André Cartier l'a confié à une commission d'examen qui a 45 jours pour statuer sur son cas.

Vers 8 h 45, le 20 juin 1996, une équipe du ministère des Transports s'affairait à réparer la route à la hauteur de Saint-Fidèle dans Charlevoix quand est apparue une Ford Tempo verte filant à vive allure. Les signaleurs ont bien tenté de l'arrêter, mais

ce fut peine perdue. Un d'entre eux a même dû sauter sur l'accotement pour ne pas être happé.

PLUS DE 100 KM/H

La voiture conduite par Serge Simard se livrait à des dépassements à haute vitesse — plus de 100 km/h — dans la zone de travaux, circulant même sur 1 km en sens inverse. Le conducteur était alors accompagné de son fils de sept ans.

Laurent Boulianne, un travailleur de la voirie ne prêtait pas attention à la circulation, se croyant protégé par les signaleurs. Il n'a donc pas vu venir la

Ford qui l'a frappé, lui causant de très sérieuses blessures aux jambes.

Le chauffard ne s'est pas arrêté, il a poursuivi sa route jusque chez lui, pris en chasse par une auto-patrouille de la SQ qui se trouvait dans le secteur.

En descendant de sa voiture le chauffard a couru jusqu'au sommet d'une colline où il s'est mis à prier Jéhovah à haute voix. Lorsque le policier a voulu l'approcher, il est devenu agressif comparant l'agent de la paix à Satan.

Des témoins ayant parlé à Simard dans les minutes précédant le drame ont permis d'exclure l'hypothèse de l'alcool. Si les psychiatres diffé-

rent sur la maladie de l'accusé, ils sont toutefois formels: il ne peut être tenu responsable de son geste parce qu'il souffrait alors de troubles mentaux profonds.

Serge Simard est demeuré derrière les barreaux puisque, entre les gestes anormaux du 20 juin 1996 et sa comparution d'hier, il a écoupé de 12 mois de prison pour trafic de stupéfiants.

Le chauffard s'est mis à prier Jéhovah à haute voix

Les villes de banlieue paient trop cher Shoïry réplique à L'Allier

BENOÎT ROUTHIER

Le Soleil

■ QUÉBEC — Les municipalités de Sillery et de Sainte-Foy paient beaucoup plus cher que Québec, per capita, pour les services régionaux tels CUQ, STCUQ, stations de traitements des eaux usées, service d'évaluation, Société de promotion économique et l'Office du tourisme et des congrès.

Le maire de Sillery, Paul Shoïry, dit en avoir assez d'entendre le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, accuser les municipalités de la banlieue de «chialeuses et de tétues», entre autres parce qu'elles hésitent à partager le coût d'équipements que Québec voudrait voir qualifiés de régionaux.

Le maire de Sillery en avait assez au point qu'hier il a demandé à son trésorier de lui dresser un tableau des coûts des services régionaux, per capita. Ça déclenchera probablement une autre guerre de chiffres.

LES CHIFFRES PARLENT

Le résultat de l'opération est «éloquent», dit-il. Tandis que Québec, avec une population de 175 039 habitants, paie 172 \$ per capita, Sillery, avec 13 082 citoyens, assume une quote-part de 264 \$ par tête et Saint-

te-Foy, avec 74 328 âmes, absorbe une quote-part de 210 \$ par habitant.

Avec ces chiffres, M. L'Allier, quand il parle d'équité, devrait parler pour Sillery et Sainte-Foy. À toutes fins utiles, M. Shoïry trouve que le maire de Québec se plaint pour rien...

Surtout que Sillery n'a rien à attendre de services comme la Société de promotion économique ni de l'Office du tourisme et des congrès. En effet, précise M. Shoïry, Sillery n'a pas de parc industriel ni d'hôtels.

«Autrement dit, on paie la part d'un paquet d'autres municipalités!»

Le tableau du trésorier est «effarant» et on devrait même demander un correctif car on paie trop cher, ajoute le maire qui est «très fier» de la contribution des Sillerois à la région.

Mais est-ce correct d'évaluer la quote-part des municipalités per capita? M. Shoïry précise que l'évaluation foncière «c'est très artificiel» et vient un moment où ça reflète mal la réalité. À Sillery ils sont nombreux les propriétaires, surtout des gens âgés, qui, en vertu de leurs revenus, ne pourraient se payer une résidence comme ils ont. De plus ils ne pourraient même plus la vendre au prix de l'évaluation.

La quote-part, per capita, des autres municipalités de la CUQ s'établit comme suit: Vanier, 162 \$; Saint-Émile, 123 \$; Cap-Rouge, 110 \$; L'Ancienne-Lorette, 108 \$; Charlesbourg, 104 \$; Beauport, 103 \$; Val-Bélair, 93 \$; Lac-Saint-Charles, 86 \$; Loretteville, 85 \$; Saint-Augustin, 78 \$.

A. Gold LE SOLDE DE VÊTEMENTS

L'OCCASION DE L'ANNÉE POUR ÉCONOMISER

JUSQU'À 46% DE RABAIS

VASTE CHOIX DE COMPLETS

RÉG. 595 \$ À 695 \$
425 \$ • 2 POUR 750 \$

20% DE RABAIS

TOUS NOS COMPLETS
ET VESTONS SPORT
SIGNÉS BAUMLER

JUSQU'À 105 \$ DE RABAIS

VESTONS SPORT
PRINTANIER

RÉG. 350 \$ À 395 \$
245 \$ À 299 \$

36 \$ DE RABAIS

PANTALONS
EXTENSIBLES

RÉG. 155 \$
119 \$

JUSQU'À 46% DE RABAIS

PANTALONS D'ÉTÉ
EN LAINE LÉGERS

RÉG. 135 \$ À 195 \$
99 \$ À 149 \$

Place Sainte-Foy • Tél.: 650-0221

18 ans et



«Donnez
du sang.»

Info-Collecte
(418) 650-7230
1 800 761-6610



Croix-Rouge
canadienne
Centre de transfusion
du Québec

ALTITUDE 5 à 7
du lundi au vendredi
Sushi 1\$ Ailes 25¢
Bar à nachos GRATUIT
LABATT atterrit à l'Aviatic
DUO À 5\$
GARE DU PALAIS 522-3555

10 ans à Derome pour le meurtre du notaire Poirier

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le ministère public a de nouveau réduit une accusation de meurtre, hier, de sorte que Nancy Derome a été condamnée à dix ans de pénitencier pour l'homicide involontaire du notaire Jean-Pierre Poirier, survenu en août dernier.

Le procès de la jeune femme de 29 ans, sous une accusation de meurtre non prémédité, devait débiter aujourd'hui. Son offre de plaider coupable à une accusation réduite a toutefois été acceptée.

D'après les maigres informations relatives au juge Jean-Claude Beaulieu par le procureur de la Couronne, Me René Verret, les policiers ont été appelés, le 2 août, au coin des rues Kirouac et Durocher, à Québec, parce que des passants avaient aperçu plusieurs traces de sang dans une voiture endommagée. L'accusée, qui se trouvait sur les lieux, a indiqué aux agents qu'elle connaissait le propriétaire du véhicule.

Amenée à la centrale de police, Nancy Derome a d'abord décliné une fausse identité mais a ensuite signé de son vrai nom une déclaration écrite. Les policiers procédèrent à son arresta-

tion après avoir découvert qu'elle fait l'objet de deux mandats d'arrestation.

Dans un dossier du district judiciaire de Québec, Nancy Derome est en liberté illégale depuis le 30 juillet. Elle a également omis de se présenter à son procès après avoir comparu dans un autre dossier, à Trois-Rivières, en avril.

On devait ensuite découvrir le corps du notaire dans le coffre de sa voiture. Deux jours plus tard, l'accusée révèle aux policiers les événements survenus le 1er août.

Coupant court à toute explication, le procureur de la Couronne a indiqué que M. Poirier a été atteint d'un seul projectile, qui l'a d'abord atteint à un doigt puis qui lui a transper-

cé le cou. Ni le projectile ni l'arme n'ont été retrouvés.

Peu après, Nancy Derome s'est rendue au domicile de la victime, rue Sault-au-Matlot, où elle s'est emparée de plusieurs objets. Elle est ensuite vue, en compagnie d'autres individus, dans un motel du boulevard Sainte-Anne.

Là, elle se débarrasse de certains des objets volés en les jetant dans un contenant à déchets. Certains autres ont été retrouvés sur un terrain boisé situé près de la chute Montmorency.

L'accusée a expliqué qu'elle connaissait le notaire depuis sept mois. L'ayant déjà accompagné pour la perception de ses loyers, elle avait contacté M. Poirier, le matin de l'homicide, pour lui donner rendez-vous rue Saint-Vallier, près des immeubles dont il était propriétaire.

Elle lui demande alors de l'argent mais l'homme refuse de lui en donner.

La jeune femme avait déjà en sa possession la carte de crédit du notaire de 52 ans, qu'elle avait d'ailleurs déjà utilisée.

Compte tenu que le plaidoyer de culpabilité de Nancy Derome évite la tenue d'un procès, Me Verret s'est joint à l'avocat de cette dernière, Me Martin Tremblay, pour faire la suggestion commune d'une peine de dix ans de pénitencier. Pour appuyer sa suggestion, Me Tremblay a souligné au juge Beaulieu qu'au moment du crime, sa cliente n'était pas dans son état normal. Il appert en effet qu'elle était sérieusement intoxiquée.

Son intention n'était que de voler M. Poirier et non de le tuer, a soutenu Me Tremblay, ajoutant que ce n'était pas la première fois que Nancy se conduisait de cette façon avec lui. Les deux personnes étaient des amis et le notai-

re aidait régulièrement la jeune femme, de poursuivre l'avocat.

En guise d'illustration de l'état anormal de l'accusée, son avocat a souligné qu'elle était complètement nue au cours de ses déplacements, entre autres à la réception du motel du boulevard Sainte-Anne, d'où elle a été expulsée. Quant à la carte de crédit du notaire, l'accusée la « volait » de temps à autre, d'indiquer Me Tremblay. Cela indifférait M. Poirier, qui se contentait de la reprendre.

PAS DE L'AMOUR

Le sentiment que la jeune femme éprouvait pour le quinquagénaire « n'était pas loin de l'amour », selon son avocat. « Elle communiquait comme on le lui avait appris », a conclu Me Tremblay en se disant convaincu qu'un jury aurait de toute façon conclu à un homicide involontaire, mais seulement au terme d'un procès de deux ou trois semaines.

Somme toute, le juge Beaulieu a estimé raisonnable la suggestion de peine que lui faisaient les avocats. Il a ajouté à celle-ci une interdiction de posséder une arme à feu durant toute la vie de Nancy Derome.



Nancy Derome, condamnée à 10 ans.



Jean-Pierre Poirier

Le corps du notaire découvert dans sa voiture

C'EST UNE CÉLÉBRATION PRINTANIÈRE!

...faits sur mesure!

STORES

VERTICAUX!
VENITIENS!
PLISSES!
en TOILE!

OUVREZ VOS FENÊTRES SUR NOS

BAS PRIX

du FABRICANT
Profitez-en!

STORES HORIZONTAUX en ALUMINIUM 1"

- 13 belles couleurs
- 36 formats standards

17.99

Hâtez-vous pour la meilleure sélection!

STORES VERTICAUX FAITS SUR MESURE

- Grand choix de styles et couleurs
- Prêts en 24 heures!

27.03

HÂTEZ-VOUS!
Fin d'inventaire!

- PLUS GRAND CHOIX AU PAYS:
- 15,000 STYLES et COULEURS de STORES
 - CONSEILS EXPERTS
- ENEZ RENCONTRER nos SPÉCIALISTES!

LE MARCHÉ DU STORE
DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER Établi depuis 1954

Succ. **265 boul. Wilfrid-Hamel • 687-0053**
No. 18 À VANIER, angle rue Du Pont Scott (en face de l'hôpital Christ-Roi)

Entreprise québécoise établie depuis 43 ans!

MAINTENANT OUVERT AU PUBLIC:

ONTARIO • MICHIGAN • NEW YORK • PENNSYLVANIE • NEW JERSEY • VIRGINIE



LE MARCHÉ DU STORE

EST AUJOURD'HUI
LE PLUS GRAND
MANUFACTURIER
et DETAILLANT de
STORES au PAYS!

MÉGA MARCHÉ du STORE
Centre de liquidation • Stores dans 1 hre
3500 est. boul. St-Joseph, Montréal
Tél.: (514) 259-3500

MONTREAL

- St-Léonard: (514) 251-0375
- Plaza St-Hubert: (514) 278-8327
- Ave. Mont Royal: (514) 522-0700
- Pte-aux-Trembles: (514) 640-9037
- RIVE NORD (MTL)/LANAUDIÈRE**
- St-Jérôme: (514) 569-8332
- St-Eustache: (514) 974-3434
- Terrebonne: (514) 471-4791
- Repentigny: (514) 582-9937
- Joliette: (514) 752-4123

RIVE-SUD (MTL)

- Greenfield Park: (514) 672-0200

RÉGION SUD/ESTRIE

- St-Jean-sur-Richelieu: (514) 348-0990
- Granby: (514) 777-1099
- St-Hyacinthe: (514) 771-4266
- Sherbrooke: (819) 565-0007

RÉGION EST/SAGUENAY

- Québec: (418) 687-0053
- St-Georges-Bellefleur: (418) 228-0067
- Chicoutimi: (418) 549-1465
- COEUR DU QUÉBEC**
- Trois-Rivières: (819) 378-5715
- Drummondville: (819) 478-4983
- Sorel: (514) 743-6866
- Arthabaska: (819) 357-1297

OUTAOUAIS

- Gatineau: (819) 243-4456

Les détails du meurtre pas révélés

Pour des raisons obscures, le juge refuse leur diffusion

QUÉBEC — Pour des raisons demeurant obscures, le ministère public tient fermement à ce que les circonstances entourant la mort du notaire Jean-Pierre Poirier, en août dernier, ne soient pas révélées au public.

Sitôt prononcée la sentence de Nancy Derome, hier, le procureur de la Couronne, Me René Verret, s'est empressé de réclamer au juge Jean-Claude Beaulieu des dispositions empêchant les médias de publier le contenu de la déclaration de l'accusée, dans laquelle elle relate ces circonstances. Dans ses représentations sur sentence, Me Verret s'était contenté d'exposer comment l'accusée avait donné rendez-vous à la victime, le matin du crime, de quoi le notaire est mort, et ce qu'a fait Nancy Derome les jours suivants.

Pour justifier sa requête, le procureur a prétexté l'existence d'un dossier parallèle à celui de Nancy Derome. Or, ce dossier parallèle a aussi tout lieu de soulever des questions. Il concerne Stéphane Bélanger, un individu arrêté en même temps que Nancy Derome, mais seulement sous une accusation de complicité après le fait.

Or, la semaine dernière, soit près de dix mois après la mort du notaire et, comme par hasard, une semaine avant le procès de la jeune femme accusée alors de meurtre non prémédité, Bélanger a aussi été accusé du meurtre. Donc, après que Nancy Derome eut reconnu avoir tué Jean-Pierre Poirier, hier, Me Verret invoquait la tenue plus qu'hypothétique d'un autre procès pour obtenir que le contenu de la déclaration de l'accusée ne soit pas révélé au public. L'avocat de la jeune femme, Me Martin Tremblay, s'est immédiatement interrogé sur la légalité de la requête de la poursuite puisque, a-t-il expliqué, une ordonnance de non-publication cesse d'avoir cours dès que les procédures dans une cause prennent fin, ce qui était le cas hier.

Me Verret évoque la tenue plus qu'hypothétique d'un autre procès

me, Me Martin Tremblay, s'est immédiatement interrogé sur la légalité de la requête de la poursuite puisque, a-t-il expliqué, une ordonnance de non-publication cesse d'avoir cours dès que les procédures dans une cause prennent fin, ce qui était le cas hier.

ADMISSIBILITÉ DE LA DÉCLARATION

Le juge Beaulieu avait rendu l'ordonnance mardi. Les parties ont alors débattu précisément de l'admissibilité en preuve, au procès, de la déclaration de l'accusée. Comme le procès ne devait débiter que ce matin, le juge n'avait pas encore décidé, hier, s'il autoriserait que la déclaration soit amenée en preuve.

Bien que les procédures dans le dossier de Nancy Derome soient terminées, le juge Beaulieu a accédé à la requête du ministère public et a quand même décrété le maintien de l'ordonnance jusqu'à ce qu'il rende jugement sur l'admissibilité en preuve de la déclaration. R.H.



Le juge Beaulieu



Votre très sympathique concessionnaire Nissan est heureux de vous offrir



LA SENTRA 1997

FINANCEMENT

3.8% - 48 MOIS

4.8% - 60 MOIS

Renseignez-vous sur la location sans souci N.C.F.I.

ROBERGE NISSAN

6964, boul. Ste-Anne, L'Ange-Gardien
822-1475

LE QUÉBEC LE CANADA

ÉLECTIONS FÉDÉRALES 1997

PARTITION DU TERRITOIRE QUÉBÉCOIS

Bouchard aurait négligé des investisseurs

Johnson lui reproche de s'occuper trop du Bloc

QUÉBEC (PC) — Parce qu'il s'était engagé à participer à un rassemblement du Bloc québécois à Shawinigan, le premier ministre Lucien Bouchard n'a pu rencontrer des investisseurs allemands lors de leur passage à Montréal, au début du mois.

Le chef de l'opposition, Daniel Johnson, a jugé que M. Bouchard avait commis là un grave écart de conduite, en favorisant son implication en politique fédérale au détriment de la recherche d'investissements dont l'économie du Québec a grandement besoin.

«Comment le premier ministre trouve-t-il un bloc de temps, un Bloc québécois de temps dans son calendrier, dans son agenda, pour faire des discours avec Gilles Duceppe, avec Yves Duhaime (...) Comment le premier ministre trouve-t-il, le 1er et le 2 mai, le temps de faire des points de presse, de faire des discours sur la campagne fédérale avec le Bloc québécois?» a insisté M. Johnson.

Agacé par ces questions, Lucien Bouchard a d'abord indiqué qu'il avait été mis au courant tardivement de la visite des Allemands et que son entourage «a fait l'impossible pour trouver un trou dans mon agenda, ça a été impossible parce que l'on a su (...) très, très près des événements» auxquels il devait participer.

À son agenda, Lucien Bouchard avait un rassemblement du Bloc à Shawinigan le 1er mai, un événement destiné à lancer les campagnes de Gilles Duceppe et de l'adversaire de Jean Chrétien dans Saint-Maurice, Yves Duhaime.

Le lendemain, M. Bouchard a filé vers Jonquière pour une pelletterie de terre symbolique. Ce jour-là, les représentants de Daimler-Benz et de Bayer n'étaient plus disponibles.

Lucien Bouchard a souligné que son agenda est toujours très chargé, qu'il est planifié «plusieurs semaines à l'avance» et qu'il n'a donc pu rencontrer les investisseurs allemands.

Il a ajouté qu'il rencontrait une foule d'hommes d'affaires et d'investisseurs dans le cadre de ses fonctions et qu'il n'avait pas à expliquer au chef de l'opposition comment il est difficile pour un premier ministre de gérer son agenda de manière à favoriser parfois son comté.

Daniel Johnson a rappelé «toutes les commodités» dont bénéficie un premier ministre pour ses déplacements, faisant ainsi comprendre qu'il lui aurait été possible de rencontrer les représentants des deux puissantes multinationales allemandes, et de se rendre ensuite dans son comté.

Charest maintient sa position

Il veut abolir la loi sur le contrôle des armes à feu

WINNIPEG (PC) — Le chef conservateur Jean Charest ne dément pas de son engagement d'abolir la loi sur le contrôle des armes à feu.

La loi n'aura pas l'effet qu'elle est supposée avoir, et pour cette raison, nous croyons qu'il faut une autre approche, a déclaré M. Charest mercredi, à sa première intervention de la campagne électorale au Manitoba.

Comme les autres chefs de partis nationaux, M. Charest a commencé à faire campagne au Manitoba cette semaine, maintenant que la menace des inondations est passée.

Les conservateurs sont du même avis que les réformistes sur cette question. Tous deux promettent d'abolir cette loi honnie par les propriétaires d'armes à feu, en disant qu'elle pénalisera les citoyens respectueux des lois, sans que rien ne prouve qu'elle réduira la criminalité.

«Nous mettrions davantage l'accent sur la prévention», a déclaré M. Charest, qui a promis des peines plus sévères pour ceux qui utiliseraient des armes à feu pour commettre des crimes.

Quelques heures plus tôt, à Montréal, l'artisan de la loi sur le contrôle des armes à feu avait dirigé ses attaques contre M. Charest, dont la campagne au Québec reflète le regain de popularité des conservateurs.

M. Charest est «dans la poche» du lobby des armes à feu, a laissé entendre le premier ministre Jean Chrétien.

M. Charest a reconnu que cette question revêt un caractère plus émotif au Québec, à cause du massacre de 14 jeunes femmes à l'École polytechnique, à l'Université de Montréal, en 1989.

«C'était un incident tragique et je ne crois pas que nous puissions jamais trouver les mots pour consoler les familles impliquées», a-t-il dit.

Duceppe bute sur la question autochtone

DONALD CHARETTE
Le Soleil

■ MONTRÉAL — Un tribunal international pourrait être appelé à trancher la question de la partition du Québec par les Cris, estime le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe.

Interrogé hier, au cours d'un point de presse, M. Duceppe a soulevé l'hypothèse que toute cette affaire soit référée à un tribunal international, une position qui semble en porte-à-faux par rapport au discours souverainiste traditionnel.

M. Duceppe venait de dire que les municipalités de la région de Montréal et de l'Outaouais ne forment pas de peuples et qu'ils ne peuvent songer à quitter le Québec après la souveraineté, quand un reporter lui a demandé ce qu'il ferait si le peuple cri voulait rester au Canada.

«Nous avons été les premiers au Québec à reconnaître l'existence des nations autochtones, bien avant tous les autres gouvernements au Canada. Nous avons négocié d'excellents traités, tel celui de la baie James. Dans un Québec souverain on négociera et les autochtones auront les mêmes droits qu'au Canada.»

«Vous savez, on n'utilise jamais la force nous. On s'adressera en bout de ligne à un tribunal international pour savoir quels sont les droits des autochtones à travers le monde, pas seulement au Québec. Il ne peut y avoir une loi pour le Québec et une autre pour le reste du monde. Ce serait les mêmes droits qu'ils ont au Canada, aux États-Unis, dans les trois Amériques, en Nouvelle-Zélande, en Australie.»

S'agit-il de reconnaître leur droit à l'autodétermination? «On regardera les lois internationales et ce sera sur cette base-là», d'enchaîner le leader bloquiste.

Cette déclaration ambiguë du chef du Bloc a me-

né, plus tard en journée, un porte-parole du parti, Sylvain Dubé, à corriger un peu le tir. «Tout se fera par négociation et, en bout de ligne, il y aura recours à un tribunal. Mais étant donné que ces négociations vont réussir, il n'y aura pas de tribunal», d'expliquer M. Dubé, qui accompagne les journalistes dans la tournée électorale.

Le gouvernement du Québec et les chefs souverainistes ont toujours soutenu que le territoire du Québec est indivisible et que les frontières demeureront les mêmes après la souveraineté. Les Cris réclament depuis longtemps qu'un tribunal international soit appelé à se pencher sur cette question.

UNE CAMPAGNE QUI S'EFFACE

M. Duceppe a affirmé en fin de semaine que la cause est plus grande que lui, mais c'est sa campagne qui semble s'effacer de plus en plus alors que surgit une campagne parallèle aux accents référendaires. Lundi, il a cédé le devant de la scène à Lucien Bouchard. Mardi, Lise Payette est venue fouetter les ardeurs des souverainistes tièdes et, hier, pendant que Jacques Parizeau faisait courir la foule à Longueuil, M. Duceppe dînait en compagnie d'une

quarantaine de sympathisants à Laval. Il leur a adressé un bref discours de huit minutes. Son emploi du temps incluait également une entrevue avec le *Journal de Montréal* et avec A-M Dussault à Télé-Québec.

Devant les journalistes, il a rappelé que les fédéralistes ont tendance à enterrer rapidement son camp, mais qu'ils sont de bien mauvais devins. «Pierre Elliott Trudeau avait dit que les souverainistes étaient morts et enterrés en 1980. M. Chrétien a dit la veille du dernier référendum qu'on allait en manger toute une. Il avait même prédit la défaite pour Jacques Chirac. Vous verrez bien le 2 juin.»

Quant à Jean Charest, chef du Parti conservateur, qui prédit qu'il va prendre le Saguenay-Lac-St-Jean, M. Duceppe souligne qu'il est confiant et que l'organisation va faire la différence.



Gilles Duceppe et son épouse Yolande.

Duceppe s'efface devant les vedettes souverainistes



Le chef libéral a bien fait rire ces dames, hier, à Laval.

Chrétien goûte à l'effet boomerang

Il doit se défendre d'exploiter des victimes de crime à des fins politiques

JOËL-DENIS BELLAVANCE
Le Soleil

■ MONTRÉAL — Jean Chrétien a dû se défendre hier d'exploiter le drame des parents des victimes de l'École polytechnique à des fins politiques après avoir accusé son adversaire réformiste, Preston Manning, d'un péché semblable, la semaine dernière.

Le chef libéral a profité de son passage dans la métropole afin de propulser à l'avant-scène de l'actualité le contrôle des armes à feu, un dossier qui soulève les passions dans l'Ouest, mais qui n'est guère controversé au Québec.

Accompagné du ministre de la Justice, Allan Rock, et de la mère d'une des 14 filles tuées par Marc Lépine à l'École polytechnique, M. Chrétien a fustigé tant Jean Charest que Preston Manning qui proposent d'abolir la Loi sur le contrôle des armes à feu.

Cette mère, Suzanne Laplante-Edwards, a pris soin d'expliquer que son intervention dans la campagne électorale était apolitique. Mais elle a aussi dit qu'elle «aime le gouvernement» libéral parce qu'il «est à l'écoute des

gens ordinaires».

«Rester silencieuse devant les attaques contre cette Loi sur le contrôle des armes à feu serait immoral», a-t-elle déclaré, ajoutant avoir elle-même communiqué avec le bureau du ministre afin d'intervenir.

Il s'agissait du deuxième événement auquel elle participait en compagnie de M. Rock au Québec depuis le déclenchement des élections.

En après-midi, Mme Laplante-Edwards devait accompagner le ministre Rock à Halifax, la circonscription du chef néo-démocrate Alexa McDonough, afin de critiquer aussi le NPD, qui désire amender la loi actuelle.

«Jean Charest et Preston Manning font passer la politique avant la sécuri-

té de nos foyers et nos rues. Quand est venu le temps d'être fermes sur les armes à feu, ils se sont tout simplement dégonflés. Ils font une grossière erreur», a soutenu de son côté le ministre Rock.

Le premier ministre Chrétien a esquivé les questions des journalistes à savoir s'il ne tentait pas d'exploiter à des fins politiques le drame des victimes des armes à feu. Entouré également du directeur de la SPCUM, Jacques Duchesneau, et de la ministre Lucien Robillard, il a simplement déclaré que les corps policiers, les victimes et 80 % de la population appuient la loi qu'il a adoptée en décembre 1995.

Il a aussi soutenu que l'adoption de cette loi avait contribué à réduire le nombre de meurtres au pays. Or, les règlements concernant l'enregistrement des armes à feu n'entreront en vigueur que l'an prochain et le ministère de la Justice n'a pas de statistiques à cet égard au-delà de 1995.

«Nous avons décidé de réglementer les armes à feu. Ça ne veut pas dire que les chasseurs ne pourront plus chasser,

mais l'achat de revolvers sera rendu très difficile. Pourquoi aller acheter des carabines à répétition, des armes nucléaires pour s'amuser. C'est dangereux et quand c'est dans la maison, il peut y avoir un enfant qui se sert de cela», a-t-il dit plus tard.

La semaine dernière, le ministre Rock a accusé le chef réformiste, Preston Manning, de se faire du capital politique sur le dos des victimes de crimes violents.

Devant les parents des adolescentes torturées par Paul Bernardo, il a promis de rétablir la peine de mort.

Le directeur de la SPCUM, Jacques Duchesneau, a aussi dû se défendre de se prêter au jeu électoral des libéraux en participant à la conférence de presse d'hier.

«Ma position est non partisane. J'ai appuyé une loi sur le contrôle des armes à feu et j'appuie Mme Laplante-Edwards. J'appuie une loi et non pas un parti politique», a-t-il affirmé, déplorant toutefois la tournure politique qu'a prise son appui au gouvernement Chrétien.

ÉLECTIONS FÉDÉRALES 1997

PORTNEUF

Une clientèle aussi urbaine que rurale

GUY BENJAMIN
Le Soleil

QUÉBEC — Quatre candidats se font la lutte dans la circonscription de Portneuf, un territoire où la population a progressé de 15% depuis la campagne électorale de 1993.

De 81 500 habitants, Portneuf est passé à plus de 93 700 âmes, surtout en raison du développement urbain à Saint-Augustin, Val-Bélair et Pont-Rouge. Ce qui en fait de plus en plus un comté à deux pôles, l'est plus urbain, et l'ouest qui conserve sa vocation agricole et forestière.



Pierre de Savoye

Le candidat du Bloc québécois, le député Pierre de Savoye, songe au développement touristique, notamment par la mise en place d'un réseau de pistes cyclables et de corridors permanents pour la motoneige. Sur le plan industriel, celui qui solli-

FICHE TECHNIQUE

- Population: 93 757
- Langue parlée à la maison: le français à 97,5%
- Revenu moyen par ménage: 40 785\$
- Propriétaires: 75,1%

CANDIDATS EN 1997

- Bloc québécois: Pierre DeSavoye
- Parti conservateur: Raymond McBain
- Parti libéral: Raynald Samson
- NPD: Majella Desmeules

RÉSULTATS DE 1993

- Pierre DeSavoye (BQ) 24 065
- Paulin Plamondon (PLC) 10 382
- Marc Ferland (PC) 6632
- René Matte (Ind.) 2281
- Robert Royer (Loi naturelle) 875
- John MacFarlane (NPD) 636



INFOGRAPHIE, LE SOLEIL

cite un renouvellement de mandat souhaiterait mettre sur pied un fonds industriel de développement dans Portneuf, ce qui pourrait permettre l'implantation d'entreprises dans le domaine agro-alimentaire.

Le Parti libéral est représenté par un diplômé en sciences politiques et en

droit. Me Raynald Samson se dit très heureux que le ministre des Transports ait réglé le problème du bruit des hydravions au lac Saint-Augustin. Mais il entend rester vigilant pour que le problème ne se transporte pas sur un lac dans Portneuf. Le domaine de la foresterie intéresse le candidat libéral. La façon

de créer des emplois serait de mettre sur pied des industries pour la transformation du bois, qui actuellement quitte le comté pour être transformé ailleurs. Raymond McBain est le candidat du Parti conservateur. Il milite au sein de cette formation politique depuis de nombreuses années. Il avait été défait de peu lors de l'investiture de 1984, les militants lui ayant préféré Marc Ferland, élu député à deux occasions par la suite.



Raynald Samson



Raymond McBain

NPD une première fois en 1984 dans Langelier, et en 1993 dans le comté de Québec. Elle n'a pas de programme spécifique pour Portneuf. Elle estime que le programme national de son parti, relatif à l'emploi, la santé, et la fiscalité, aura des effets bénéfiques autant dans Portneuf que dans tout le reste du pays.

Portneuf a été, jusqu'en 1957, une forteresse libérale. Mais depuis, la circonscription se laisse porter au gré des vagues. La vague créditiste, dans les années 60, a fait son œuvre, suivi des années de la trudeaumanie, de la vague conservatrice dans les années 80, et de la vague bloquiste en 1993.

EN BREF

CHARLESBOURG
Débat
des jeunes

Quelques candidats tentent de mettre un peu de vie dans la campagne électorale, plus que tranquille dans la région. Les souverainistes sont ceux qui sentent le plus le besoin de s'activer. Le candidat bloquiste dans Charlesbourg, Richard Marceau souhaite la tenue d'un débat entre les jeunes candidats de la région de Québec. Il est le seul jeune de son parti dans la région, et risque donc de se retrouver face à plusieurs conservateurs, notamment Christian Lessard dans Louis-Hébert, Dany Renaud dans Charlesbourg, Denis Roy dans Bellechasse-Etchemins-Montmagny-L'Islet, et quelques représentants du Nouveau parti démocratique. G.B.

QUÉBEC

Un premier
vrai emploi

Trois candidats du Bloc ont convoqué hier, les médias, à l'occasion de la tournée du forum jeunesse du Bloc. On devait parler d'emplois pour les jeunes, mais la rencontre a surtout donné lieu à une charge à fond de train contre les programmes des libéraux et des conservateurs. Comme solution pour régler les problèmes de l'emploi chez les jeunes, le Bloc propose le rapatriement au Québec des programmes de formation de la main-d'œuvre, ce qui est déjà fait. Comme les conservateurs et les réformistes, le Bloc propose de réduire le taux de cotisation à l'assurance-emploi, et d'avoir une fiscalité des entreprises axée sur l'emploi. Des mesures qui ressemblent à celles de plusieurs autres partis. Ce qui a fait dire à la candidate de la circonscription de Québec, Christiane Gagnon, que les idées du Bloc sont sans doute très bonnes puisque les autres partis les adoptent également.

MATANE
Politique
au féminin

Le Club politique féminin organise une soirée d'information politique avec les candidats dans la circonscription fédérale de Matapédia-Matane pour le lundi 26 mai à 19h30 dans la grande salle du Carrefour socio-culturel. Ils ont été convoqués à des heures différentes afin de respecter une rencontre sans confrontation, où tant l'assistance que les candidats vont se parler librement. Le premier à prendre la parole pendant 30 minutes sera Robert Boulay du Parti libéral du Canada. Il sera suivi de René Canuel du Bloc québécois et de Darryl Gray du Parti progressiste-conservateur. Anny Jos Paquin du Nouveau Parti démocratique et Miville Couture du Parti de la loi naturelle n'ont pas confirmé leur participation. Toutefois s'ils étaient présents, leur présentation se fera à la suite des autres. Le Club féminin souhaite aider les femmes à mieux connaître la politique et ses enjeux et éventuellement, entrer en politique active, indépendamment du parti qu'elles pourraient choisir. R.P.

TANT QU'À LE FAIRE...
FAITES-LE BIEN.

Si vous possédez une voiture, un camion ou une mini-fourgonnette Chrysler, nous savons exactement quoi faire pour que votre véhicule roule longtemps. Alors, laissez-nous le traiter aux petits soins grâce à notre Service Cinq étoiles Chrysler.

Vidange d'huile et remplacement du filtre

19⁹⁹\$

Taxes en sus.
Frais en sus pour moteurs diesels et véhicules importés.

- Comprend jusqu'à 5 litres d'huile de qualité supérieure Mopar et un filtre à huile Mopar de qualité pour votre véhicule Chrysler
- Vérification du filtre à air, des tuyaux, des courroies d'entraînement, des balais d'essuie-glace, des amortisseurs et des jambes de suspension, du système d'échappement, des pneus, des phares et feux

- Vérification du niveau de tous les liquides
- Renseignez-vous au sujet de notre garantie Cinq étoiles Chrysler

«PRÊT À L'HEURE PROMISE...

OU RIEN À DEBOURSER!»

Inspection tranquillité d'esprit

19⁹⁹\$

Taxes en sus.

C'est le moment de préparer votre voiture pour le printemps! À l'achat d'un service de vidange d'huile et remplacement du filtre, nos techniciens Chrysler effectueront ce qui suit :

- Permutation des quatre pneus
- Vérification des freins avant et arrière
- Vérification du système d'échappement - Silencieux, convertisseur catalytique, tuyaux, joints d'étanchéité du collecteur d'échappement, supports et colliers de serrage
- Vérification du niveau de tous les liquides
- Vérification du niveau d'antigel
- Vérification sous pression, vérification des conduits et colliers de serrage, de la pompe à eau, du radiateur, du ventilateur débrayable/ventilateur électrique

- Vérification et réglage des courroies d'entraînement du moteur
- Vérification de l'état et de la concentration du liquide de refroidissement
- Vérification du circuit électrique - Batterie, essuie-glace, lave-glace, klaxon, feux et phares et nettoyage des bornes
- Vérification de la suspension - Amortisseurs, jambes de suspension, éléments de la direction assistée, tuyaux et tige de direction
- Essai routier et rapport des résultats

★ Techniciens formés par Chrysler ★ Pièces de rechange Mopar

★ Service et commodité ★ Attention et courtoisie ★ Prix concurrentiels

DES GENS EXCEPTIONNELS.
UN SERVICE EXCEPTIONNEL.

CHEZ LE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER DE VOTRE RÉGION



ÉLECTIONS FÉDÉRALES 1997

Dure journée pour Manning

Les étudiants ontariens lui réservent un accueil bruyant

■ GUELPH, Ont. (PC) — Le leader réformiste Preston Manning, qui faisait campagne en Ontario, hier, comptait s'arrêter une heure à Guelph, où il s'attendait à être reçu à bras ouverts.

Mais, accueilli par une bruyante bousculade à sa descente d'autobus, il n'aura finalement parlé à ses partisans qu'une seule minute, s'efforçant sans succès de se faire entendre pendant qu'une vingtaine d'étudiants enterraient son discours sous leurs huées, avant de rebrousser chemin, escorté de policiers, jusqu'à son autobus.

« Raciste, sexiste, antigai, Preston Manning, partez », scandaient les manifestants, tandis que des réformistes s'efforçaient de les noyer sous leurs propres slogans d'appui.

Une manifestante âgée de 21 ans a expliqué que les protestataires voulaient dénoncer ce qu'elle a qualifié de propos « racistes, sexistes, homophobes » des réformistes, et leur dire « qu'ils ne sont pas les bienvenus chez nous ».

Mais M. Manning a déclaré plus tard qu'il ne croyait pas que les protesta-



Le chef réformiste a croisé un groupe d'étudiants sur sa route hier, en Ontario.

taires étaient représentatifs des gens de Guelph.

« J'ai déjà connu ce genre de chose avant. Le public en général n'aime pas ce genre de chose. Même les gens qui ne sont pas d'accord avec vous n'aiment pas cela », a-t-il commenté.

Les autres activités électorales de M. Manning en Ontario, cette semaine, s'étaient jusqu'à présent déroulées dans des salles remplies de partisans qui applaudissaient vigoureusement ses plans de réduction des impôts et du déficit.

À Orangeville, M. Manning a réitéré

sa proposition de débat des chefs à trois sur l'unité nationale — excluant le leader du Bloc québécois, Gilles Duceppe, et la chef du NPD, Alexa McDonough.

Il s'est par ailleurs efforcé de donner une connotation positive à sa position sur l'unité nationale, que plusieurs accusent de semer la zizanie. « Je pense que les gens ordinaires savent que c'est positif », a-t-il dit, pour ajouter qu'un débat approfondi aiderait la population à mieux comprendre l'approche de chaque parti face à la souveraineté du Québec.

McDonough met les Albertains en garde

Manning «vous ferait perdre 1 milliard \$»

WINNIPEG (PC) — Les Manitobains seraient perdants avec Preston Manning et sa vision du Canada, affirme le chef du Nouveau Parti démocratique, Alexa McDonough.

« Son plan ferait perdre 1 milliard \$ par an en paiements de péréquation, a-t-elle dit, hier, à propos de la promesse du Parti réformiste d'effectuer des coupes dans ce programme dont bénéficient le Manitoba, comme le Québec, la Saskatchewan et les provinces atlantiques. C'est l'équivalent de tout le budget d'éducation de la province. »

Mme McDonough effectuait hier sa première tournée de la campagne électorale au Manitoba, exception faite de deux brefs arrêts, auparavant.

Mme McDonough a suggéré aux Manitobains de garder en mémoire l'insensibilité du premier ministre Jean Chrétien, qui a déclenché des élections alors qu'ils affrontaient les pires inondations du siècle.

« Il aurait pu retarder les élections de quelques semaines, pour permettre

aux Manitobains de consacrer leurs énergies à la lutte contre les inondations, et qu'ils puissent accorder toute leur attention à la campagne électorale une fois la crise passée. »

Mme McDonough avait elle-même été critiquée pour s'être servie de son court passage à Winnipeg, au beau milieu des inondations, pour réclamer un moratoire sur la campagne électorale au Manitoba. Son parti n'a conservé qu'un siège au Manitoba en 1993. Les libéraux avaient remporté 12 des 14 circonscriptions de la province.

Tandis que les réformistes et les conservateurs promettent de révoquer la loi libérale sur le contrôle des armes à feu, le NPD n'offre qu'une simple révision de la loi.

« Les Canadiens qui vivent dans les agglomérations urbaines sont horrifiés à l'idée qu'eux-mêmes ou leurs voisins puissent avoir des fusils sous leur toit », déclarait-elle, tout en ajoutant que les Canadiens des régions rurales et du Nord devraient avoir l'occasion d'exprimer leur opinion sur cette question.

Le Reform propose de couper dans la péréquation

Le Bloc traîne RDI devant le Conseil de presse

DONALD CHARETTE
Le Soleil

MONTREAL — Le Bloc québécois n'a toujours pas digéré que le réseau RDI lui coupe la parole, lundi soir à Jonquière, rompant ainsi une entente qui avait été conclue au préalable.

RDI a diffusé le discours de M. Bouchard, mais pas celui de M. Duceppe, contrairement au réseau anglais qui, lui, a passé le discours du chef bloquiste. « Il y a eu une intervention de haut niveau » pour couper la retransmission, soutient M. Duceppe, qui affirme qu'il en va de la liberté d'expression.

Le Bloc est persuadé que c'est Claude Saint-Laurent, directeur général de l'information à Radio-Canada, qui a donné l'ordre d'annuler la retransmission. Dans *Le Devoir* d'hier, on mentionne qu'un journaliste a entendu un employé de Radio-Canada dire: « Saint-Laurent vient d'appeler, on passe pas Duceppe ».

Cette information confirmerait celles recueillies par le Bloc qui demande qu'un enquêteur indépendant, nommé par le Conseil de presse, fasse enquête et dépose son rapport avant le 2 juin. Le Bloc a aussi protesté auprès du CRTC et de l'ombudsman de Radio-Canada.

Dur métier, admet Duceppe

MONTREAL — « Je vois difficilement comment ça pourrait être plus dur, c'est une lutte de tous les instants », a admis hier, le chef bloquiste Gilles Duceppe, interrogé sur ses sentiments personnels dans cette lutte électorale, par la journaliste Anne-Marie Dussault, de Télé-Québec.

Au cours de cette entrevue à l'émission Plein Écran, diffusée en direct, on lui a demandé comment il réagit quand il se voit « critiqué », « humilié », « désavoué » et lorsque Lise Payette « joue à la mère » et lui demande de sourire plus souvent. « C'est évident que c'est pas facile, on a beau le savoir, mais le vivre... Je vois difficilement comment ça peut être plus dur. C'est une lutte de tous les instants », confie le chef du Bloc.

M. Duceppe s'est réjoui que Jacques Parizeau ait attiré 1000 jeunes le même jour que lui, à Longueuil. « Tant mieux si les souverainistes prennent conscience de l'enjeu de cette élection », D.C.

POUR GRADUATION ET MARIAGE

Veston décontracté
styles mandarin et 4 boutons



Prix promotionnel **99⁹⁵**
tailles: 36 à 46
Couleurs: noir, naturel et noir, naturel et kaki, beige

Complet mode
styles mandarin 3 et 4 boutons



Prix promotionnel **139⁹⁵**
taxes incluses
tailles: 36 à 46
Couleurs: noir, beige et vert

G.H. ECHÈNE
NOUVEAU PLACE FLEUR DE LYS Relocaise près de la Banque
GALERIES CHAGNON LEVIS près de Sears
CANARDIERE QUEBEC Centre commercial La Canadière boul. Ste-Anne
PLACE LAURIER 26 niveau (près de la Gare)
GALERIES DE LA CAPITALE QUEBEC 26 niveau (centre de la Gare)

Mannequin

...une tradition toujours bien vivante!

Depuis près de 50 ans au service de la Québécoise avec ses collections « dernier cri », Régina n'a pas fini de vous étonner.

Cette semaine encore, elle vous offre des rabais de **20% à 25%** sur les nouveautés printemps-été.

Toutes les taxes sont incluses dans les prix.

PLACE DE LA CITÉ Sainte-Foy
Ouvert dimanche de midi à 17h

Venez voir...

SIGNATURE MAURICE TANGUY

Des magasins uniques, un choix de meubles, d'accessoires décoratifs et d'électroménagers de qualité supérieure, présentés dans un décor distinctif.

Aucuns frais, payable seulement le 12 janvier 1998* sur toute la marchandise

SIGNATURE MAURICE TANGUY

Distinctif et signé.

QUÉBEC
7200, Armand-Viau
Québec (Québec)
G2C 2A7
(418) 845.5050
1 800 826.4829

LEVIS
Complexe Maurice Tanguay
5790, boul. Étienne-Dallaire
Lévis (Québec)
G6V 8V6
(418) 835.9111

CHICOUTIMI
1990, boul. Talbot
Chicoutimi (Québec)
G7H 7Y3
(418) 698.4411
1 800 363.4711

Le magazine de l'automobile et du voyage

TOURING

Erratum

ASSURANCE-VOYAGE SÉCURITÉ

* Valable en Amérique du Nord seulement
Édition Été, page 54

CAA

LES GENS AVERTIS EN FONT PARTIE

ÉLECTIONS FÉDÉRALES 1997

Chrétien ambivalent sur la partition du Québec

MONTREAL (PC) — Le premier ministre Jean Chrétien refuse de se prononcer sur la partition du Québec advenant la souveraineté, jugeant la question hypothétique, mais estime que les défenseurs de cette idée sont justifiés d'en faire la promotion.

« Ils veulent demeurer des Canadiens. Alors je suis pour que tout le monde reste au Canada (...) C'est complètement leur droit de dire ce qu'ils veulent dans notre démocratie », a-t-il déclaré, hier, en tournée électorale à Montréal.

Mais pas question de donner son avis sur le fond de l'affaire. « Nous sommes contre toute partition (...) Et s'il n'y a pas de partition au Canada, il n'y a pas de partition d'aucune partie du Canada », a-t-il dit.

Même si la sécession du Québec est hypothétique, selon lui, il n'en reste pas moins que M. Chrétien n'hésite pas à justifier le renvoi en Cour suprême pour contester la légalité d'une déclaration unilatérale d'indépendance. « Pour une société démocratique, pour pouvoir fonctionner, il faut que tous les citoyens dans toutes les circonstances et dans toutes les parties du Canada respectent les cours », a-t-il affirmé.

À son avis, les souverainistes ont tort de contester ce recours devant les tribunaux. « Quand je vois les péquistes dire: « On ne reconnaîtra pas la décision de la Cour suprême ». Seulement, quand c'est le temps d'avoir un combat contre Terre-Neuve sur les chutes du Labrador, ils invoquent la Cour suprême (...) Alors la Cour suprême ne s'applique pas seulement quand ça fait notre affaire, elle s'applique en toutes circonstances. »



Publicité



Jacques Parizeau a encore la cote auprès de certains, à Québec

La souveraineté d'abord et avant tout

Le chef compte peu, croit Parizeau

LONGUEUIL (PC) — Il faut que les souverainistes se rassemblent, pas qu'un seul chef les rassemble. Et les souverainistes doivent voter pour des souverainistes, peu importe les décisions difficiles qu'a eu à prendre le gouvernement Bouchard.

C'est un des messages qu'a livrés hier l'ancien premier ministre Jacques Parizeau, qui a attiré une foule de 900 étudiants enthousiastes au cégep Édouard-Montpetit à Longueuil, en pleine fin de session.

PARIZEAU «RAVI»

M. Parizeau s'est dit « ravi » de l'entrée en scène, mardi, de l'ancienne ministre Lise Payette. « Il faut qu'il y en ait beaucoup comme ça de souverainistes qui embarquent tous ensemble. On ne se demandera pas lequel est le plus efficace, on l'est tous efficaces, à des degrés divers », et avec des clientèles différentes.

Lui qui a déjà lancé un appel à l'unité des souverainistes ne s'en donne pas la responsabilité à lui seul. « Il faut que les souverainistes se rassemblent, pas qu'on les rassemble. »

Dans son discours, M. Parizeau a notamment ciblé les syndicats, tentés de prendre leurs distances des partis souverainistes à cause des compressions budgétaires du gouvernement péquiste.

« À cause de ces coupures, certains commencent à confondre les intérêts immédiats qu'ils ont avec le pays », a-t-il dénoncé, avant de leur rappeler que « la construction de son propre pays, ce n'est pas dans la même ligue » que ses intérêts professionnels. « Je sais à quel point des politiques récentes ont fait mal à certains groupes », a-t-il concédé, mais « s'il n'y a pas de parti souverainiste au pouvoir, il n'y aura pas de référendum sur la souveraineté ».

La FTQ, notamment, qui avait appuyé le Bloc québécois à l'élection de 1993, n'appuie aucun parti pour la présente élection, mais demeure souverainiste.

La CSN et la CEQ ne soutiennent aucun parti politique, bien que restant partenaires pour la souveraineté.

M. Parizeau a aussi cherché à combattre l'apathie des souverainistes, le refus d'aller voter. « Le plus grand danger pour les souverainistes, c'est l'abstention, le bof. N'oubliez pas que les souverainistes votent pour des souverainistes. »

Plus philosophique, l'ancien premier ministre a dit trouver les idées nouvelles « un peu rares », les poètes en nombre insuffisant et le rêve pas assez fréquent. Il trouve que la réflexion sociale « avance peu depuis quelque temps ». « Il est important de rêver. »

Le plus grand danger, c'est l'abstention

Les artistes ne veulent pas chanter l'unité... canadienne

MONTREAL (PC) — Les Artistes pour la souveraineté ont déposé une requête en cour supérieure hier pour faire annuler une directive du ministère fédéral des Affaires étrangères subordonnant les subventions aux artistes en tournée à l'étranger à la promotion de l'unité canadienne.

Dans leur requête en jugement déclaratoire en nullité, les artistes soutiennent que les lignes directrices du programme des Relations culturelles internationales portent atteinte aux libertés de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression reconnues dans la Charte canadienne des droits et libertés.

C'est le 7 février que le ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, a fait savoir que l'évaluation des projets sera fondée sur leur pertinence par rapport aux objectifs de la politique étrangère du Canada. L'un de ces objectifs est de promouvoir le respect de la souveraineté canadienne et de l'unité nationale.

« Pour moi, il s'agit d'un embrigadement de l'art et de la culture à des fins purement partisans, a déclaré le porte-parole des Artistes pour la souveraineté, le chanteur Paul Piché. Il est temps de dire à M. Axworthy et à (la ministre du Patrimoine canadien) Sheila Copps que nous ne sommes pas des scouts, et que le salut au drapeau, c'est fini. »

Il a affirmé qu'avec de telles directives, le Canada semblait se diriger vers une culture officielle, comme cela existait en Russie, avec ses artistes officiels.

Il a cependant dit croire que le Canada n'était pas ce genre de pays. « Je pense qu'ils se sont énervés, que c'est un égarement temporaire », a-t-il déclaré.

Le porte-parole de l'Union des artistes, M. Louis-George Girard, a déclaré que l'organisation trouvait inacceptable qu'on puisse faire un lien entre l'attribution de subventions et une idéologie politique.

Il a déclaré que l'union serait tout aussi outragée si le ministère québécois de la Culture demandait au Théâtre Centaur, un théâtre anglophone de Montréal, de présenter des pièces prosouverainistes pour pouvoir être subventionné.

« Aller chanter les beautés d'un Canada uni à l'étranger, ce serait presque mentir à la face de la planète », a-t-il lancé.

Les artistes ont aussi fait valoir que la directive constituait une discrimination contre les Québécois parce que c'étaient surtout les artistes d'origine québécoise qui étaient susceptibles d'être pénalisés.

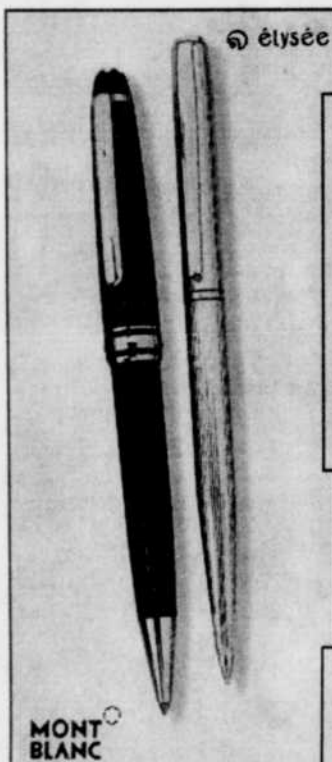
Outre l'Union des artistes, l'Association des professionnels de la vidéo du Québec, l'Association des professionnels des arts de la scène du Québec, l'Union des écrivains québécois et des artistes comme Raymond Bouchard, Louisette Dussault et André Melançon ont présenté la requête.



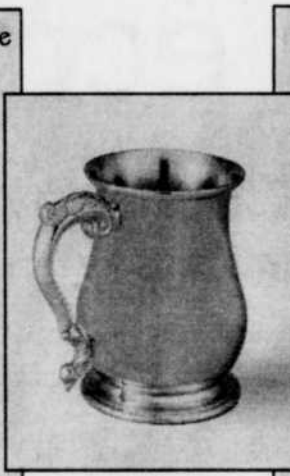
Paul Piché

Tous nos honneurs aux nouveaux diplômés

Exprimez-lui toute votre fierté en lui offrant un cadeau de graduation Birks. Notre fameuse boîte bleue recèle toujours élégance et tradition.



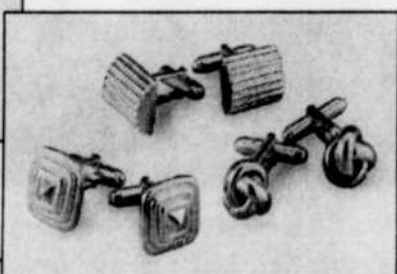
Stylo Éllysée (incluant étui de cuir), 60 \$. Stylo Montblanc, 200 \$.



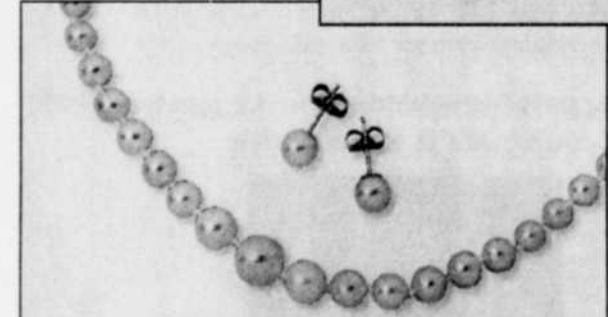
Chope en étain, 39,95 \$.



Montres Birks, grandes ou petites, en acier inoxydable: gauche, 375 \$, droite, 495 \$. Ou deux tons: gauche, 425 \$, droite, 550 \$.



Boutons de manchette en argent sterling. Gauche, 165 \$. Centre, 195 \$. Droite, 135 \$.



Collier dégradé et dormeuses de perles de culture d'eau douce, 295 \$ pour l'ensemble.



Flasque en étain, 29,95 \$.

Bravo aux diplômés...



BIRKS

JOAILLIERS DEPUIS 1879

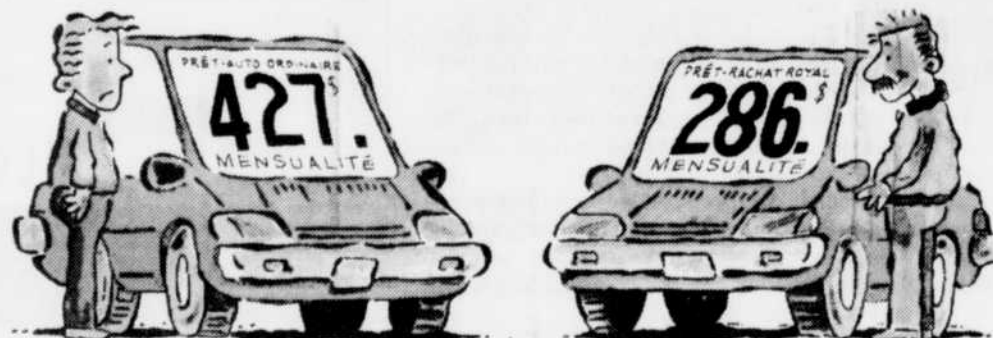
PLACE STE-FOY 653-4035

POUR PLUS D'INFORMATIONS, COMPOSEZ LE 1-800-682-2622

<http://www.birks.com>

Plus souple que le crédit-bail

Même auto. Toute une différence.



Le Prêt-rachat Royal vous offre :

- des mensualités réduites
- un certificat garantissant la valeur de rachat
- le choix d'un terme de 2, 3, 4 ou 5 ans
- jusqu'à 100 % de financement sans aucun dépôt de garantie
- le choix d'un modèle neuf ou d'occasion de trois ans ou moins
- et le plaisir d'être propriétaire de votre voiture

Pour vous renseigner ou faire une demande, passez à une succursale, téléphonez au 1 800 769-2599 ou visitez notre site web au www.royalbank.com sous la rubrique Crédit et placements personnels



BANQUE ROYALE

* Dans les exemples cités plus haut, les mensualités sont basées sur un prix d'achat de 19 000 \$ avec une remise de 1 750 \$. un prêt de 17 250 \$ à 8,75 % p.a. pour 48 mois. Pour le Prêt-rachat Royal seulement, la valeur résiduelle garantie est de 8 100 \$.

® Marque déposée de la Banque Royale du Canada.

ÉLECTIONS FÉDÉRALES 1997

Les chefs de parti perdent des plumes



PC

Les cinq principaux partis impliqués dans la présente campagne électorale ont été vertement critiqués, hier, pour ne pas avoir dépêché leurs leaders au débat sur les questions autochtones organisé à Ottawa par l'Assemblée des premières nations, mais seulement des représentants. Ovide Mercredi, qu'on voit ici discutant avec Harry Daniels, a déclaré: « Tout ce que je peux dire est ceci: ils doivent se désintéresser les uns autant que les autres des autochtones et des droits des autochtones ».

EN BREF

Gary Filmon appuie Jean Charest

Le chef conservateur, Jean Charest, a obtenu l'appui d'un autre premier ministre provincial, hier. Gary Filmon, premier ministre du Manitoba, a en effet apporté un soutien enthousiaste à M. Charest. « Je crois en Jean Charest, a-t-il dit. Je crois en son leadership et je l'appuie. » M. Charest était de passage au quartier général de la campagne conservatrice dans Winnipeg South. La veille, à Calgary, le premier ministre albertain, Ralph Klein, avait accordé son appui au chef du PC. (PC)

LA TIMEOUT ARRIVE AU CANADA JUSTE À TEMPS POUR LE PRINTEMPS

(Montréal, 1997) - Les Chocolats Canada Inc. lanceront une nouvelle friandise appelée « TimeOut ». Il s'agit d'un bâton composé de gaufrette, entourant une vague en chocolat au centre et recouvertes de chocolat, destiné aux pauses-repos. Lors de son lancement en Angleterre, en Irlande et par la suite, en Australie, « TimeOut » s'est immédiatement retrouvé en première position sur le marché de ces trois pays. La mise en marché de « TimeOut » va créer un précédent dans la façon de faire la promotion des friandises au Canada, selon monsieur Paul Tepperman, directeur de la gestion des

catégories chez les Cadbury Canada Inc. à une campagne publicitaire audacieuse et efficace à un emballage et à des présentoirs d'un style nouveau, « TimeOut » va révolutionner la façon de vendre et d'acheter des friandises de chocolat sur le marché canadien.



Les Canadiens raffolent de la TIMEOUT

Publicité

VENTE OUVERTURE

de notre nouvelle
SALLE DE MONTRE
DE 7000 pi ca

De **20** à **50** %
DE RABAIS

SUR UNE SÉLECTION DE
MARBRE
GRANIT
CÉRAMIQUE
ROBINETS

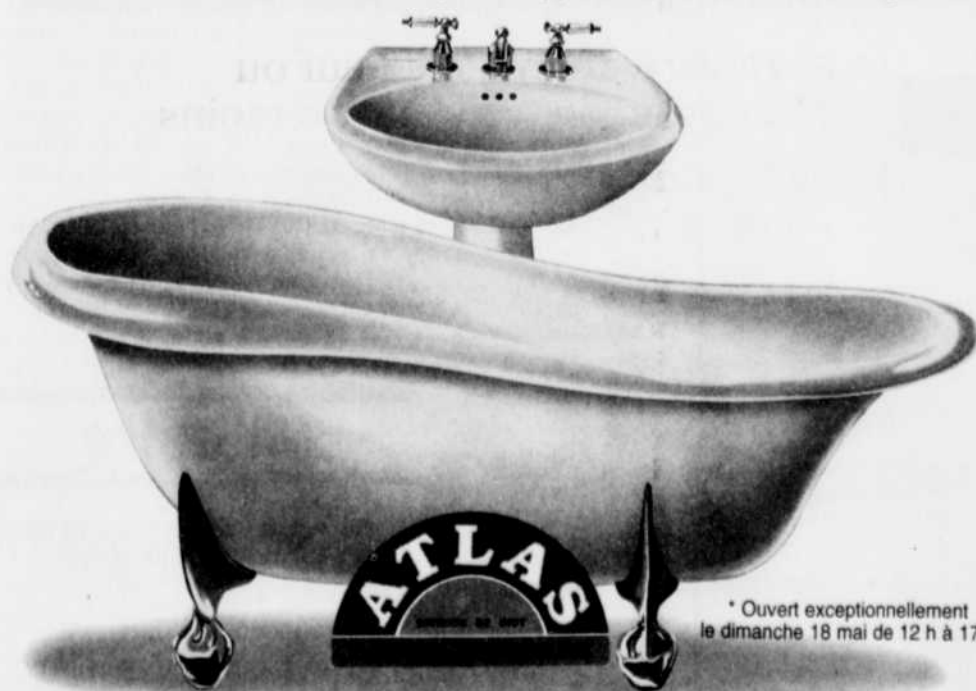
ACCESSOIRES DE SALLE DE BAINS

Marques réputées:

Kohler • Jacuzzi • American Standard • Grohe • Aquabraxx • Maronyx • Vanico

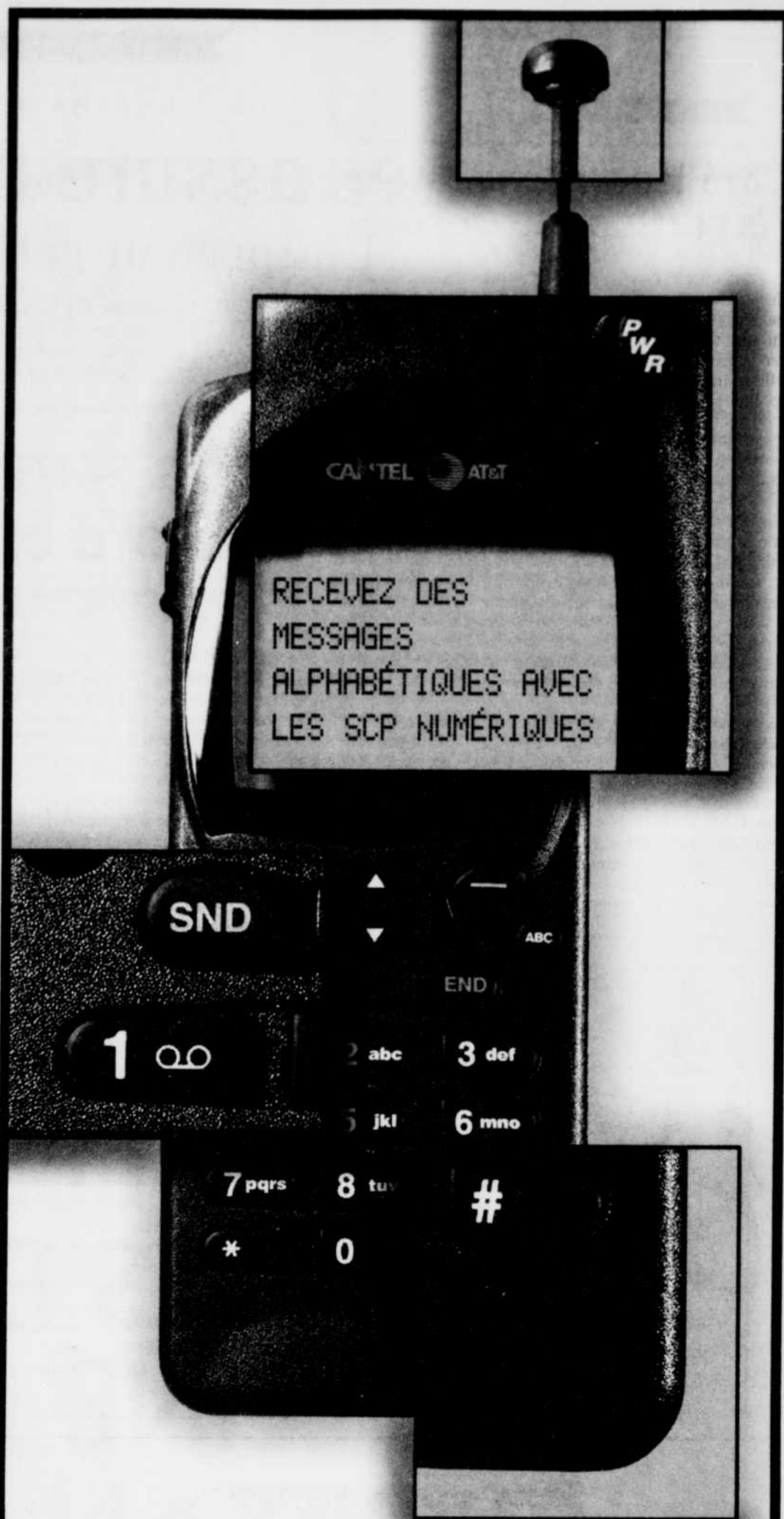
ATLAS LE CHOIX NATUREL

Offert à tous nos clients: bar italien, espresso, cappuccino et biscottes. Venez déguster!



* Ouvert exceptionnellement
le dimanche 18 mai de 12 h à 17 h

1385, rue de la Pointe-aux-Lièvres, Québec 648-1755



La preuve par écrit.



SCP numériques
de Cantel AT&T.

Les paroles s'envolent. Les écrits restent. Vous pouvez maintenant recevoir des messages ayant jusqu'à 150 caractères (trois courtes phrases) grâce à nos Services de communications personnelles numériques (SCP). Voilà l'un des nombreux avantages qu'offre cette technologie révolutionnaire qui vous permet de faire mille et une affaires. Aussi, vous avez enfin droit à une pile qui dure plusieurs jours en fonction d'attente et au réseau numérique le plus vaste au pays. Car si toutes les compagnies de SCP numériques vous permettent d'appeler où vous voulez, il n'y en a qu'une qui vous permet d'appeler où que vous soyez : Cantel^{MD} AT&T^{MC}. Pour en savoir plus, ou pour toute solution d'affaires innovatrice en télécommunication sans fil, parlez-en à nos spécialistes. Vous apprendrez qu'il y en a un près de chez vous en composant le 1 800 595-8012.

CANTEL^{MD} AT&T^{MC}

La nouvelle façon de parler affaires
1 800 IMAGINE

©Rogers Cantel Inc. AT&T Corp. Utilisé sous licence.

L'opposition réclame la tête de Marc-André Bouliane

Le coronar encaisse toujours 85 000 \$ par année

GILBERT LEDUC
Le Soleil

■ QUÉBEC — «C'est le genre de situation qui est extrêmement ennuyeuse pour les contribuables et pour tous les gouvernements».

C'est en ces termes que le premier ministre Lucien Bouchard a dépeint la situation qui oblige le gouvernement du Québec à continuer de payer 300 \$ par jour à ne rien faire au coronar Marc-André Bouliane.

Suspendu depuis février 1995, le coronar Bouliane continue d'encaisser son salaire annuel de 85 000 \$.

Hier, à l'Assemblée nationale, le chef de l'opposition officielle, Daniel Johnson, et le député libéral de Frontenac, Roger Lefebvre, ont interrogé le premier ministre et le ministre de la Sécurité publique, Robert Perreault, sur les motifs qui empêchaient le gouvernement de congédier le coronar.

À la mi-avril, à la suite d'une enquête qui a duré plus de deux ans, le juge Albert Gobeil de la cour du Québec

concluait que Marc-André Bouliane s'était placé en conflit d'intérêts en vendant des autobus scolaires usagés sur son temps de travail.

«Le coronar Bouliane, la preuve est faite, a vendu des autobus à Cuba, il était l'âme dirigeante de la compagnie (qui vendait des autobus), il était carrément en infraction avec la Loi des coroners sur au moins deux articles précis de la loi», a soutenu Roger Lefebvre qui s'indigne de voir l'État payer 300 \$ par jour à Marc-André Bouliane alors que le Bureau des coroners

doit éponger, cette année, une coupe budgétaire de l'ordre de 900 000 \$.

MM. Bouchard et Perreault ont répondu à leur vis-à-vis libéraux que le conseil des ministres, qui peut congédier en tout temps le coronar, avait les

maines liées, en quelque sorte, par la décision du coronar Bouliane de contester devant la cour supérieure le verdict rendu par le juge Gobeil. «Tant que cette question (la contestation du rapport Gobeil) ne sera pas tranchée par les tribunaux, il sera impossible de prendre une décision sur le cas du coronar Bouliane», a expliqué M. Perreault au grand dam du député Lefebvre qui se demande pendant encore combien d'années les contribuables devront payer 300 \$ par jour à un coronar qui ne travaille pas.

Invité par le chef de l'opposition à procéder immédiatement au congédiement de Bouliane, quitte à ce que ce dernier «attaque» un jour ce congédiement devant la cour, le premier ministre a indiqué qu'il allait demander «un rapport plus précis sur la situation juridique de ce dossier».

«Nous savons tous qu'il est plus économique de respecter la loi que de ne pas la respecter. Prendre une décision qui ne serait pas conforme à la loi, ça exposerait, si les tribunaux devaient statuer dans ce sens, à payer plus cher en terme de dommages et de pénalités», a déclaré le premier ministre.



Marc-André Bouliane

ENSEIGNEMENT PRIVÉ Les parents craignent un monopole du secteur public

BRIGITTE BRETON
Le Soleil

QUÉBEC — Les parents membres de la Table de concertation de l'enseignement privé crient à l'injustice et accusent le gouvernement Bouchard de vouloir étouffer les écoles privées pour instaurer le monopole du secteur public.

Hier, le député libéral François Ouhmet a remis pour eux à l'Assemblée nationale une pétition de quelque 260 000 noms. Plus tôt, vers midi, un tout petit groupe de parents et d'enseignants avaient manifesté devant le Parlement. Les parents et la Fédération des associations de l'enseignement privé réclament depuis plusieurs mois une rencontre avec le premier ministre Lucien Bouchard et la ministre de l'Éducation Pauline Marois. «M. Bouchard et Mme Marois ont toujours du temps pour les syndicats de profs, mais jamais pour nous», a déploré Serge Turcotte, de la Coalition des parents du privé de la région Québec-Chaudière-Appalaches.

Les parents trouvent injuste que le gouvernement impose cette année des coupures de 9,3 % aux écoles privées alors qu'elles sont de l'ordre de 7 % dans le réseau public. Ce qu'ils ne mentionnent pas cependant, c'est que l'an dernier, le secteur public a subi une baisse de subvention de 5,1 %, comparativement à 0,9 % pour le secteur privé.

«Comme les frais de scolarité étaient déjà prévus lors de l'annonce des coupures, plusieurs écoles privées devront avoir un surplus d'imagina-

tion pour pourvoir au manque à gagner. Déjà, nous constatons dans certaines régions une diminution des inscriptions pour 1997-1998», a indiqué en conférence de presse Jocelyne St-Cyr, porte-parole du Comité provincial de l'enseignement privé.

Selon Nicole C. Vanderberg, le gouvernement péquiste cherche à étouffer les écoles privées. Des écoles privées fermeront leurs portes cette année et 18 résidences-pensionnat ont disparu depuis 1992. Mme Vanderberg réclame donc une politique claire de la part du gouvernement pour savoir quelle est la place accordée à l'enseignement privé au Québec. Le secteur privé estime que depuis 1981, son financement a été réduit de 71 à 48,8 %.

Les parents «du privé» soutiennent que le premier ministre Bouchard manque de cohérence. «Il vise le déficit zéro, mais il veut se priver des 400 millions \$ d'économies par année qu'apporte le secteur privé», fait valoir M. Turcotte. Selon lui, le gouvernement devrait donner plus d'argent aux écoles privées au lieu de couper leurs subventions.

«Comme contribuables, nous disons au gouvernement de ne pas priver l'État de précieux revenus en rendant inaccessibles ou en acculant à la fermeture les écoles privées», résume Mme St-Cyr.

En 1996-1997, le ministère de l'Éducation a versé 2213 \$ pour l'enfant du primaire fréquentant une école privée, et 3804 \$ pour celui inscrit à une école publique. Au secondaire, la subvention est de 3083 \$ par élève au privé et 4782 \$ au public.



Thomas
design

ROGER LUCAS

Les bagues et alliances des joailliers reconnus Thomas Alt et Roger Lucas une exclusivité à Québec chez Pénélope

À gauche
2700\$
Au centre
12000\$
À droite
4500\$

PENÉLOPE

Place Ste-Foy

653 • 0945

LE PAIEMENT PÉAUTORISÉ

Renseignez-vous:
686-3344 / 1 800 463-2362
LE SOLEIL



D'après... de la semaine

SANS PRIX.

Offre spéciale sur les nouveaux téléphones
SCP numériques. Obtenez ces services

GRATUITEMENT

- Identification d'appel
- Boîte vocale
- Affichage de l'appel en attente
- Tarification à la seconde

En vous abonnant à l'un des forfaits admissibles Cantel[®] AT&T[™]. Téléphone non compris.

CANTEL AT&T

1 800 IMAGINE

Appels interurbains, service de déplacement et taxes applicables en sus. Entente à période fixe et frais de résiliation anticipée, de mise en service et d'accès au système exigibles. Cette offre spéciale s'applique aux forfaits Cantel AT&T d'une période de trois ans seulement et prend fin le 30 juin 1997. ©Rogers Cantel Inc. AT&T Corp. Utilisé sous licence.

CANTEL

Les SCP numériques sont offerts aux adresses suivantes, ou faites le 1 800 595-8012.

QUÉBEC
2700, rue Jean-Perrin, bur. 101
(418) 843-0000
Place Fleur-de-lys
(418) 649-9097
CHICOUTIMI
1021, boul. de l'Université E.
(418) 690-0535

Place du Royaume
(418) 690-3155
LÉVEL
126, boul. du Président
Kennedy
(418) 838-9844
Galerie Chagnon
(418) 835-5338

STE-FOY
2095, boul. Charest O.
Bur. 109
(418) 684-8884
3062, boul. des Quatre-
Bourgeois
(418) 651-1423

Place Laurier
(418) 659-2132
Place Ste-Foy
(418) 651-3700

Dans les magasins participants :

CANTEL
Radio Shack

LA GARNIE
TELEPHONIQUE

AVANTURE

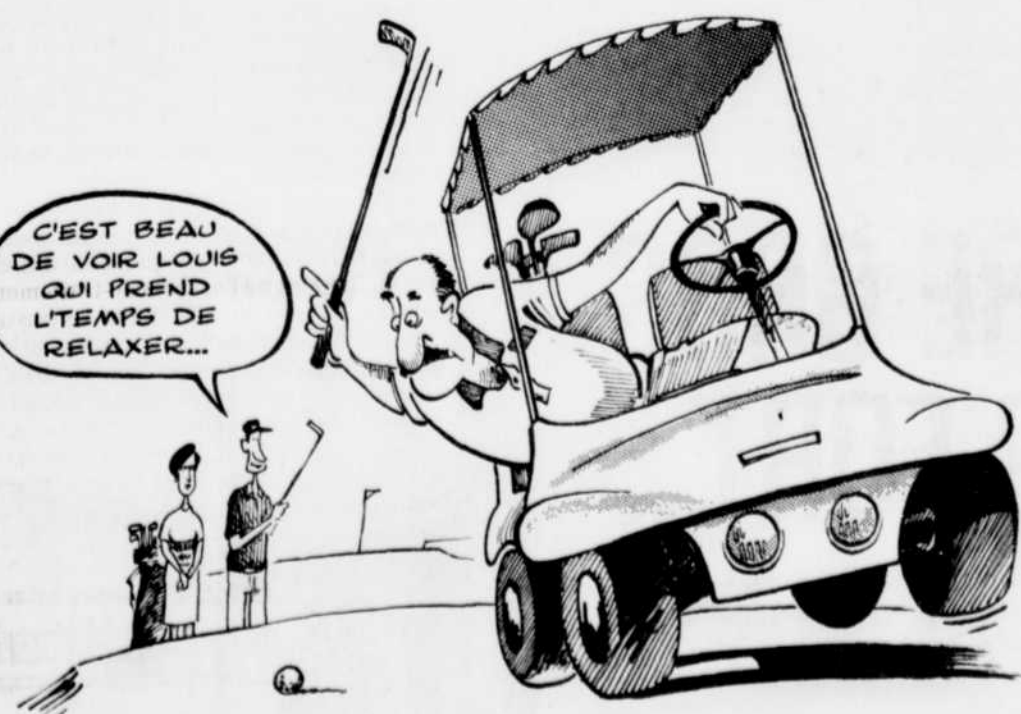
FUTURE SHOP

CELLULAR

TimeOut

par Cadbury

C'EST BEAU
DE VOIR LOUIS
QUI PREND
L'EMPÊCHÉ DE
RELAXER...



C'est dans ces moments-là
qu'il vous faut une

TimeOut.

la NOUVELLE tablette-gaufrette
avec une vague chocolatée.



Profitez-en pleinement avec une ...



www.cadbury.chocolate.ca/timeout

TIMEOUT et CADBURY sont des marques de commerce et marques déposées utilisées en vertu d'une licence.

COMMISSION POITRAS

Deux tentatives de putsch contre Barbeau

MONTREAL (PC) — L'ex-directeur général de la Sûreté du Québec, Serge Barbeau, a senti qu'un putsch se tramait dans son dos à l'automne 1996. Selon des documents examinés hier par la commission Poitras, il aurait fait l'objet d'au moins une autre tentative de putsch, à l'automne 1995, au moment de la création de l'escouade Carcajou.

M. Barbeau a attribué la tentative de l'automne 1996 aux dirigeants de la section administration qui craignaient de perdre des plumes à la fa-

veur de la décentralisation envisagée et à la directrice générale adjointe à l'administration, Louise Pagé, dont il voulait se défaire. « Ça n'émanait pas des enquêtes criminelles mais davantage de l'administration. Ça s'expliquait par certaines démarches que j'avais faites pour demander de déplacer M^{me} Pagé et la relocaliser dans un autre ministère », a dit M. Barbeau, à la fin de sa 16^e journée de témoignage.

Par ailleurs, la commissaire Louise Viau a attiré l'attention de M. Barbeau

sur une note écrite par l'inspecteur Louis Boudreault, un des trois policiers chargés d'enquêter sur les ratés du dossier Matticks, relatant les propos de l'inspecteur chef Jacques Labrecque tenus le 12 septembre 1996.

Celui-ci situe la tentative de putsch à l'automne 1995. « Le d.g. (directeur général Barbeau) a passé à un cheveu de sauter à cette époque-là. Ça a brassé pas mal fort à l'état-major (...). Le d.g. a envoyé Dupré chez lui et, dans le même temps, le ministre a annoncé la créa-

tion de Carcajou. Les enquêteurs se sont rangés derrière Dupré et ont dit qu'ils ne participeraient pas à Carcajou sans Dupré. (...) Le d.g. a été obligé de rappeler Dupré et c'est lui qui a convaincu les gars de participer à Carcajou. Si le directeur n'avait pas fait ça, il sautait », aurait dit M. Labrecque selon ce qu'a rapporté M. Boudreault.

M. Barbeau a répliqué que M. Dupré avait demandé à prendre congé, des vacances accumulées et pour le reste avait obtenu, « un congé spécial ».

Les vieux se sentent floués

De plus en plus de congédiements illégaux pour faire place aux jeunes

MARIE CAQUETTE

Le Soleil

QUÉBEC — À Québec, comme un peu partout ces années-ci dans le secteur du commerce, la tendance est au congédiement illégal des vieux employés pour rajeunir le personnel. La Commission des droits de la personne est intervenue pour protéger des vendeuses âgées dans quelques magasins de la capitale.

C'est d'ailleurs au travail que les Québécois s'estiment le plus lésés dans leurs droits fondamentaux. 70% des plaintes déposées à la commission proviennent de cette source. Les plaintes pour discrimination en fonction de l'âge augmentent de façon marquée.

À Québec encore, le tiers des plaintes viennent d'employés de la fonction publique et des réseaux de l'éducation et de la santé qui s'estiment victimes de traitement discriminatoire de la part de l'État en tant qu'employeur.

Tous les cas réels de discrimination sont examinés. Dans la région montréalaise, la commission s'est ainsi penchée sur le comportement de deux clubs de golf qui refusaient l'accès de certains lieux aux femmes, leur offraient de moins bonnes conditions financières pour devenir membres ou leur refusaient les meilleures heures de départ!

Ce sont quelques données que livrait hier, à Québec, M^{re} Claude Filion, un ancien député de la région montréalaise qui préside depuis un an la nouvelle Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, qui résulte du mariage, il y a un an et demi, de deux organismes distincts.

La commission met environ 18 mois à traiter un dossier de discrimination chez les adultes, un délai que le président veut ramener à moins d'un an.

Les enquêteurs de la commission ouvrent 2000 dossiers par an à la suite de plaintes. Celles-ci portent surtout sur des cas de discrimination basés sur le sexe (les femmes invoquent ce motif quatre fois plus que les hommes), le handicap, l'âge, le harcèlement racial et l'exploitation de personnes âgées. 95% des dossiers se règlent à l'amiable. Des 100 cas qui se rendent au tribunal des droits de la personne chaque année, la commission, qui prend fait et cause pour le plaignant, en gagne 80!

Quant au volet jeunesse de son mandat, M^{re} Filion juge inacceptable que la Direction de la protection de la jeunesse ait encore des listes d'attente de trois à six mois pour traiter les signalements qui lui sont faits. « Cela dénature le sens même de la loi qui crée l'obligation de signaler le cas des enfants victimes d'abus. On a en corollaire l'obligation de traiter ces cas dans un délai raisonnable. » Il n'y a pas de plainte pour délais trop longs dans la région de Québec, souligne le directeur du bureau de Québec, M. Marc Bilocq.

En matière de protection des droits des jeunes, la commission intervient en deuxième ligne sur réception d'une plainte indiquant que la DPJ ou un centre jeunesse use de moyens qui briment les droits des enfants qu'ils devraient protéger. M^{re} Filion souligne toutefois que les cas urgents, ceux impliquant les très jeunes enfants et les abus physique ou sexuel, reçoivent une réponse rapide.

Des listes d'attente de trois à six mois à la DPJ

54



L'ENDROIT TOUT INDIQUÉ POUR DE LA TECHNOLOGIE EN AVANT DE SON TEMPS

« Vous voulez voir à quoi ressemble le futur de la technologie? Visitez la Maison Sony! Avec des centaines d'articles de toutes sortes, allant de la plus grosse télé grand écran au plus petit des lecteurs MiniDisc, le lina de techno que vous êtes sera comblé. » Prenons par exemple le DVP-S7000, qui le considère déjà comme le standard de référence. Avec sa technologie numérique incomparable, le visionnement d'un film prend tout à coup une toute autre dimension. » Pourquoi ne passeriez-vous pas à la Maison Sony la plus près pour une démonstration? Nous avons toute une panoplie d'appareils

Tout nouveau joueur de Sony dans la catégorie lecteurs de disques vidéo numériques, il a secoué l'industrie,

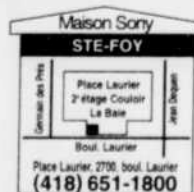


électroniques de pointe tant pour votre maison, votre vaisseau spatial ou votre soucoupe volante.

Plus qu'une boutique. Une Maison Sony.

Maison Sony

*MiniDisc est une marque de commerce de Sony Corporation.



PAS BESOIN D'ÊTRE GROS POUR TRAVAILLER FORT...

OE peut vous aider à augmenter la productivité de votre entreprise. En effet, le copieur intermédiaire NP 6050 de Canon accomplit le même travail que les appareils à grand tirage, mais dans deux fois moins d'espace et pour beaucoup moins cher. Avec son chargeur recto verso automatique pouvant traiter jusqu'à 100 originaux et sa capacité d'alimentation de 4 050 feuilles, le NP 6050 permet de produire jusqu'à 60 copies par minute! Son prix? Une autre bonne surprise... Pour tout savoir sur ce copieur qui travaille fort, dans fort peu d'espace, appelez vite OE.



Une division de Canon Canada Inc.

Québec : 2150, boul. Charest Ouest (418) 687-5630



Sommet
technologique 97

Le jeudi 29 mai 1997
À la Caserne Dalhousie

LE MONDE

ACC

1 800 561-5981

Exécutions en cascade au Texas

AUSTIN, Texas (AFP) — Si tout se passe comme prévu, le Texas aura mené cette semaine une marche à la mort sans précédent, exécutant quatre condamnés en quatre jours.

En un mois, le bilan pourrait être ainsi de sept exécutions capitales. Huit autres sont prévues en juin et une poignée en juillet. Le Texas, État champion des exécutions capitales depuis que la peine de mort a été rétablie par la Cour suprême en 1976, devrait facilement dépasser cette année son précédent record, de 19 exécutions capitales en 1995.

Selon les militants contre la peine de mort, ce bilan s'explique par de nouvelles lois accélérant les procédures d'appel.

«La procédure devient plus courte et il y a de quoi s'inquiéter», explique Raoul Schonemann, ancien avocat au Texas Resource Center, groupe d'avocats défendant les condamnés à mort.

Le Resource Center fermera prochainement ses portes, le Congrès ayant supprimé les financements dont il bénéficiait.

Le défilé macabre des condamnés à mort a débuté lundi au centre pénitentiaire de Huntsville.

Allongé et sanglé, un ancien charpentier, Richard Drinkard, 39 ans, a été le premier à mourir par injection, pour le meurtre de trois personnes à Houston en 1985.

Mardi, c'était au tour de Clarence Allen Lackey, 43 ans, accusé du viol et du meurtre en 1977 d'une femme de Lubbock (Texas).

Hier, Bruce Edwin Callins, 37 ans, le seul Noir parmi ces quatre condamnés, devait aussi mourir par injection, pour avoir tué un client dans un bar de Dallas en 1980.

Jeudi, Larry Wayne White, 47 ans, condamné à mort pour avoir tué avec un tournevis une dame âgée en 1977 à Houston, devait achever la série.

Les sondages montrent que la peine capitale est populaire au Texas et tant l'opinion publique que les avocats ont plutôt tendance à applaudir à la tendance actuelle.

Les juristes soulignent aussi que le record que s'apprête à battre le Texas est partiellement dû à la suspension l'an dernier des exécutions pour des raisons de procédure.

Une fois ces requêtes rejetées, les exécutions ont repris à un rythme accéléré et le Texas devrait avoir exécuté en six mois cette année plus de condamnés que lors de son année record de 1995.

PROCÈS MCVEIGH

Fin des témoignages à charge

DENVER, Colorado (d'après AFP) — L'accusation devait achever hier la présentation des témoins à charge dans le procès de l'attentat d'Oklahoma City, au terme de 19 jours de témoignages souvent accablants pour l'accusé Timothy McVeigh.

L'accusation a fait défiler à la barre plus de 130 témoins qui ont efficacement reconstruit le puzzle des motifs et moyens par lesquels McVeigh, motivé par sa haine du gouvernement fédéral, aurait préparé et perpétré l'attentat d'Oklahoma City, qui avait fait 168 morts et plus de 600 blessés le 19 avril 1995.

La défense devrait présenter ses premiers témoins aujourd'hui, et s'emparer de certaines zones d'ombre laissées par l'accusation, qui n'a notamment présenté aucun témoin ayant vu McVeigh à Oklahoma City le jour de l'attentat.

Stephen Jones, qui dirige la douzaine d'avocats défendant McVeigh, les a envoyés dans le monde entier pour construire sa théorie d'un complot international.

Pour l'étayer, il pourrait faire venir à la barre du tribunal de Denver d'ici la fin de la semaine Carol Howe, une femme qui avait été recrutée en 1994 par le bureau fédéral des Alcools, Tabacs et Armes à feu (ATF), pour infiltrer un groupe séparatiste blanc installé dans l'est de l'Oklahoma, à Elohim City.

Carol Howe dit avoir informé le gouvernement que ces «séparatistes», dont un Allemand, Andréas Strassmeier, ont parlé de commettre des attentats contre des bâtiments fédéraux. McVeigh plaide non coupable et risque la peine de mort.

Une nouvelle Barbie



Produit pédagogique que cette nouvelle Barbie en chaise roulante mise sur le marché cette semaine aux É.-U.. Selon ses concepteurs, on a voulu rappeler aux enfants que rien n'est parfait en ce monde y compris la célèbre héroïne et que la maladie peut frapper n'importe qui.

À l'école de Kasparov



Les échecs, cela s'apprend tôt. Une école en ce sens a ouvert ses portes hier à Tel Aviv et elle sera dirigée par nul autre que le dernier humain à en détenir le championnat mondial, Garry Kasparov.

COLOMBIE Abattue sur la table d'opération

Une jeune fille a été tuée de quatre balles dans la tête par des inconnus, alors qu'elle subissait une opération dans un hôpital de Saravena, en Colombie, a annoncé hier la police. La jeune fille de 20 ans a été abattue dans la salle d'opération, en présence de médecins et d'infirmières, par des hommes armés qui la poursuivaient depuis lundi après l'avoir blessée au cours d'un attentat. Cet assassinat pourrait être un acte de représailles de la guérilla de l'Armée de libération nationale, selon les

premières constatations. Il s'agit du quatrième cas de violences extrêmes à cet hôpital cette année. (AFP)

ROYAUME-UNI

Déjà une affaire de corruption

Le Parti travailliste du premier ministre Blair a annoncé hier une enquête interne immédiate sur les agissements de l'un de ses députés, Mohammed Sarwar, accusé de corruption aux élections du 1er mai. M. Sarwar nie toute tentative de corruption, admet avoir «prêté» de l'argent à un adversaire après les élec-

tions. Il poursuit l'hebdomadaire *News of the World* pour diffamation qui assurait dimanche que M. Sarwar aurait versé 5000 livres à un adversaire pour qu'il lève le pied dans sa campagne. (AFP)

Reprise de dialogue

Le Sinn Féin (aile politique de l'IRA) s'est entretenu hier pour la première fois depuis 15 mois avec des représentants du gouvernement britannique. Le face à face, au ministère à l'Irlande du Nord à Stormont (Belfast), n'a été immédiatement accompagné d'aucun signe de prochain cessez-le-feu de l'IRA. Mais

le ministre, Mo Mowlam a parlé de «progrès», puisque les parties «dialoguent aujourd'hui et ne dialoguaient pas hier». Au même moment, aux Communes, le premier ministre Blair réaffirmait qu'en dépit du dialogue renoué à Stormont, «il n'est pas question d'une participation du Sinn Féin» aux négociations multipartites du 3 juin — «sans un cessez-le-feu clair, crédible et sans équivoque». La fermeté réaffirmée de la ligne de Londres ne pouvait dissiper pourtant le sentiment d'effervescence, voire d'une forme d'espoir en Ulster. Selon des sources à Stormont, le dialogue de plus de trois heures s'est en effet déroulé dans une atmosphère détendue, entre des hommes qui se connaissent et se respectent. (AFP)

TRANSITION AU ZAÏRE Tractations difficiles

KINSHASA (AFP) — Les tractations pour la formation du gouvernement se prolongeaient hier soir à Kinshasa où le chef de l'État, Laurent-Désiré Kabila, devait recevoir en soirée le leader de l'opposition radicale au régime Mobutu et ancien premier ministre Étienne Tshisekedi.

Les partisans de ce dernier comptent bien le voir au poste de premier ministre, mais il semble que cette exigence pose problème.

«Ils peuvent toujours demander», a lâché le futur ministre du Plan Babi Mbayi, interrogé à ce sujet.

En outre, le secrétaire général de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (ADFL) Deogracias Bugera se trouvait hier après-midi à la Primature, selon des proches de M. Kabila, ce qui laisse supposer qu'il pourrait y prendre la tête du futur gouvernement.

«Le gouvernement est déjà formé pour ce qui concerne les gens de l'ADFL, mais c'est plus compliqué

pour les autres», a reconnu Babi Mbayi.

L'ADFL semble en tout cas disposée à intégrer des personnalités extérieures. Mais comme on lui demandait quelle participation leur serait dévolue, M. Babi a répondu: «la plus grosse part pour nous, un petit peu pour les autres».

La population commence à s'émouvoir de ces tractations. De nombreux partisans d'Étienne Tshisekedi, relativement populaire à Kinshasa, faisaient hier le siège de l'hôtel Intercontinental où les délégués de l'Alliance ont élu domicile.

Par ailleurs, de nombreuses personnalités ou hauts fonctionnaires de l'ancien régime hantent les couloirs de l'hôtel pour proposer leurs services aux nouveaux maîtres du pays et le responsable de la commission politique de l'ADFL assurait avoir reçu depuis le début de la semaine «au moins cent» candidats au poste de premier ministre.

EN BREF

A MEUBLEMENTS
TANGUAY

ATTAQUE LES PRIX!

Aucun paiement,
aucun comptant, aucun intérêt sur
toute la marchandise

COMMENCEZ À PAYER L'AN PROCHAIN
EN JANVIER 98*



meq

• Mobilier en mélamine

• Plate-forme
en sus:

169\$

6 morceaux

849\$



Rabais
50%

Garantie
10 ans

SIMMONS Matelas *Modèle Discrétion*

39"

54"

60"

78"

279⁵⁰

Rég. 559\$

339⁵⁰

Rég. 679\$

389⁵⁰

Rég. 779\$

539⁵⁰

Rég. 1079\$



En aluminium
résistant et
durable

- 4 fauteuils à bandoulière
- Table ronde avec dessus en verre trempé
- Parasol inclinable avec manivelle
- Socle de parasol
- Garantie de 7 ans

499\$

7 pièces

Chaise longue en sus **249\$**

elran

Fauteuil
berçant
et inclinable

649\$

Sofa
stationnaire

789\$

Causeuse stationnaire

599\$



* Sous réserve de l'approbation
du service de crédit, ne payez
que les taxes de vente. Certains
frais administratifs peuvent être
crédités au moment d'un
paiement comptant. Cartes de
crédit acceptées. Prix, produits
et modalités de paiement sujets
à changements sans préavis

TANGUAY

**OUVERT
LE DIMANCHE
DE MIDI À 17H00**

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province!

Commande téléphonique • Utilisez nos lignes sans frais **AVANTAGE 1-800**

LÉVIS:
5720, boul. Étienne-Dallaire
(angle Kennedy)
1-800-563-4511
(418) 833-4511

BEAUPORT:
535, boul.
Ste-Anne
1-800-563-6282
(418) 667-6282

LES SAULES:
Carrefour Les Saules
5150, boul. de l'Ornière
1-800-563-4411
(418) 871-4411

TROIS-RIVIÈRES:
2200, boul.
des Récollets
1-800-465-2200
(819) 373-1111

POINTE-AU-PÈRE:
822, boul. Sainte-Anne
Rte 132, Cté de Rimouski
1-800-463-4411
(418) 725-4411

CHICOUTIMI:
1990, boul. Talbot
1-800-363-4711
(418) 698-4411

RIVIÈRE-DU-LOUP:
245, Hôtel-de-Ville
1-800-510-4711
(418) 867-4711